

NOUVELLES



DE

L'OTAN

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD • PARIS

AVRIL 1963



# NOUVELLES DE L'OTAN

Publication Mensuelle  
Avril 1963

REDACTEUR EN CHEF  
Jean de Madre

REDACTEURS ADJOINTS  
John S. Hodder et Anne Sington

MAQUETTISTES  
A. Morange et R. Fournier



Les Nouvelles de l'OTAN peuvent être obtenues à l'une des adresses suivantes :

ÉDITION FRANÇAISE  
« Nouvelles de l'OTAN »

Tous les pays sauf le Canada  
Service de l'Information de l'OTAN,  
Porte Dauphine, Paris 16<sup>e</sup>.

Canada  
The Department of External Affairs,  
Information Division,  
Ottawa, Ontario.

ÉDITION ANGLAISE  
« NATO Letter »

Royaume-Uni  
The Central Office of Information  
Hercules Road, Westminster Bridge Road,  
London, S.E.1.

États-Unis  
Distribution Planning,  
Office of Media Services,  
Department of State, Washington 25, D.C.

Canada  
The Department of External Affairs,  
Information Division,  
Ottawa, Ontario.

Autres pays  
Service de l'Information de l'OTAN,  
Porte Dauphine,  
Paris (16<sup>e</sup>) France.

ÉDITION ALLEMANDE  
« NATO Brief »  
Presse- und Informationsamt der Bundesregierung,  
Welckerstrass, 11, Bonn, Allemagne.

ÉDITION ITALIENNE  
« Notizie NATO »  
Comitato Italiano Atlantico,  
Piazza di Firenze, 27, Roma (2), Italie.

ÉDITION NÉERLANDAISE  
« NAVO Maandblad »

Pays-Bas  
Atlantische Commissie,  
Nassau Zuilensteinstraat 9,  
Den Haag, Pays-Bas.

Belgique  
Ministerie van Buitenlandse Zaken,  
Dienst van de Westerse Organisaties,  
Algemene Directie van de Politiek,  
8, Weesstraat, Brussel, Belgique.

ÉDITION DANOISE (trimestrielle)  
« NATO Nytt »  
Atlantsammenslutningen,  
Upsalagade 6,  
Copenhague, Danemark.

ÉDITION GRECQUE (trimestrielle)  
« Delition NATO »  
Association Hellénique du Traité Atlantique,  
30, avenue El. Venizelos,  
Athènes 1, Grèce.

ÉDITION TURQUE (trimestrielle)  
« NATO Dergisi »  
Uçan Türk,  
Türk Hava Kurumu,  
Ankara, Turquie.



Des exemplaires sont envoyés gratuitement aux organisations et aux personnes s'intéressant spécialement aux affaires internationales. A moins que le contraire ne soit spécifié, les articles et documents peuvent être reproduits librement en mentionnant leur origine. Des justificatifs seraient souhaités. La reproduction des articles imprimés doit contenir le nom de l'auteur.

Les *Nouvelles de l'OTAN* sont publiées par le Service de l'Information de l'OTAN, sous l'autorité du Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les articles ci-inclus ne doivent pas être considérés comme exprimant les opinions du Conseil de l'Atlantique Nord ou de ses gouvernements membres pris séparément.

## SOMMAIRE

La Science, clé de la Défense, par le Dr. Rudolf Schrader . . . . .	1
Une armée de l'OTAN en civil, par Henri Anrrys . . . . .	1
Lettre d'Ankara, par Osman Okyar . . . . .	1
Ambassadeurs auprès de l'OTAN : Galerie de portraits . . . . .	1
Pleins feux sur l'OTAN . . . . .	2
La voix de l'URSS	
Dessins humoristiques soviétiques extraits de <i>La Pravda</i> . . . . .	2
Nos lecteurs nous écrivent	
Lettres de : l'Ambassadeur Birgi, W. Schmid, H.A.J. Martin, P. H. Chaldidan, J. de Cérigny, E. Minon, W. J. Barnes and B.C. Bevis . . . . .	2
Livres	
<i>Science and Policy</i> , par Rudolf Schrader . . . . .	2
Une défiguration de l'OTAN, par Claude Valette (réponse à un livre récent) . . . . .	2
Bibliographie . . . . .	2
Divers	
Bulletin de la NASSP sur la Communauté Atlantique . . . . .	1
Unification du Ministère de la Défense en Grande-Bretagne . . . . .	2



### PHOTO DE COUVERTURE

#### Au sein de la Communauté Atlantique

Au fur et à mesure que grandit le champ de coopération scientifique au sein de l'OTAN, nous nous approchons du jour où l'homme pourra contrôler les climats en provoquant la pluie dans des déserts tels que celui de l'Arizona, aux États-Unis, et en rendant fertile ce sol qui ne produit actuellement que cette fleur solitaire.

Les photographies dans ce numéro proviennent des sources suivantes qui sont mentionnées ci-dessous pour chaque page dans un ordre allant de haut en bas et de gauche à droite.

Photo de couverture : Fritz Henle, Rapho (Paris)

Page 1 : Dominique Berretty pour  
    POTAN (Paris)  
Page 2 : COI (Londres) ; Franco Gre-  
    mingani pour l'OTAN (Paris)  
Page 4 : US Navy  
Page 5 : SACLANT  
Page 6 : OTAN (Paris)  
Page 7 : US Army

Page 8 : US Army ; Unione Nazionale  
    Ufficiali in Congedo d'Italia  
    (Rome) ; Comando Militare Ter-  
    ritoriale (Rome)

Pages 10-11 : US Army  
Pages 14-19 : Dominique Berretty pour  
    POTAN (Paris)

Page 20 : SACLANT  
Page 21 : ATV (Londres)

**L**A science exerce de nos jours une action très étendue et toujours croissante sur les affaires militaires, aussi bien par ses applications en technologie militaire que par son influence directe sur la politique stratégique, influence qui ne manquera pas de s'accroître dans les années à venir.

Il n'est que juste de préciser que la presque totalité des disciplines scientifiques ont une incidence sur la chose militaire même si le lien entre une activité de recherche donnée et son utilisation possible dans le domaine de la défense ne saute pas aux yeux. La physique nucléaire, pour ne citer qu'un exemple, était considérée comme n'offrant qu'un intérêt purement théorique jusqu'au déclenchement de la deuxième guerre mondiale. Bien qu'on sût depuis le début de ce siècle qu'une somme d'énergie considérable était emprisonnée dans le noyau de l'atome, personne n'avait envisagé avant la guerre que cette branche de la science pût un jour aboutir à la conception et à la fabrication d'armes atomiques et thermonucléaires, modifiant ainsi de fond en comble la doctrine militaire.

Lorsqu'il devint évident que par la fission du neutron on pouvait libérer l'énergie nucléaire renfermée dans l'uranium, les savants ont attiré l'attention des autorités militaires sur cette découverte et sur ses applications stratégiques possibles. Il s'est écoulé un peu plus de cinq années entre cet instant et l'emploi d'une arme atomique à la fin de la guerre. C'est là une illustration frappante du « télescopage » du temps entre le moment d'une découverte scientifique et celui de son application à des fins militaires. Jusqu'à ces tous derniers temps, des dizaines d'années s'écoulaient avant qu'une telle découverte ne fût concrétisée sous forme de matériel militaire.

Étant donné la vitesse à laquelle la technologie militaire suit à l'heure actuelle le sillage de la recherche

scientifique, et le fait que presque toutes les branches de la science peuvent tôt ou tard répondre directement aux besoins militaires, les organismes nationaux de recherches pour la défense s'intéressent désormais à tout l'éventail des sciences et prêtent beaucoup d'attention aux progrès réalisés. Leur intérêt porte surtout sur les aspects des sciences appliquées dont on peut le mieux prévoir l'utilité future, mais ces organismes s'intéressent aussi à l'encouragement de la science pure puisqu'elle se transforme tôt ou tard en science appliquée.

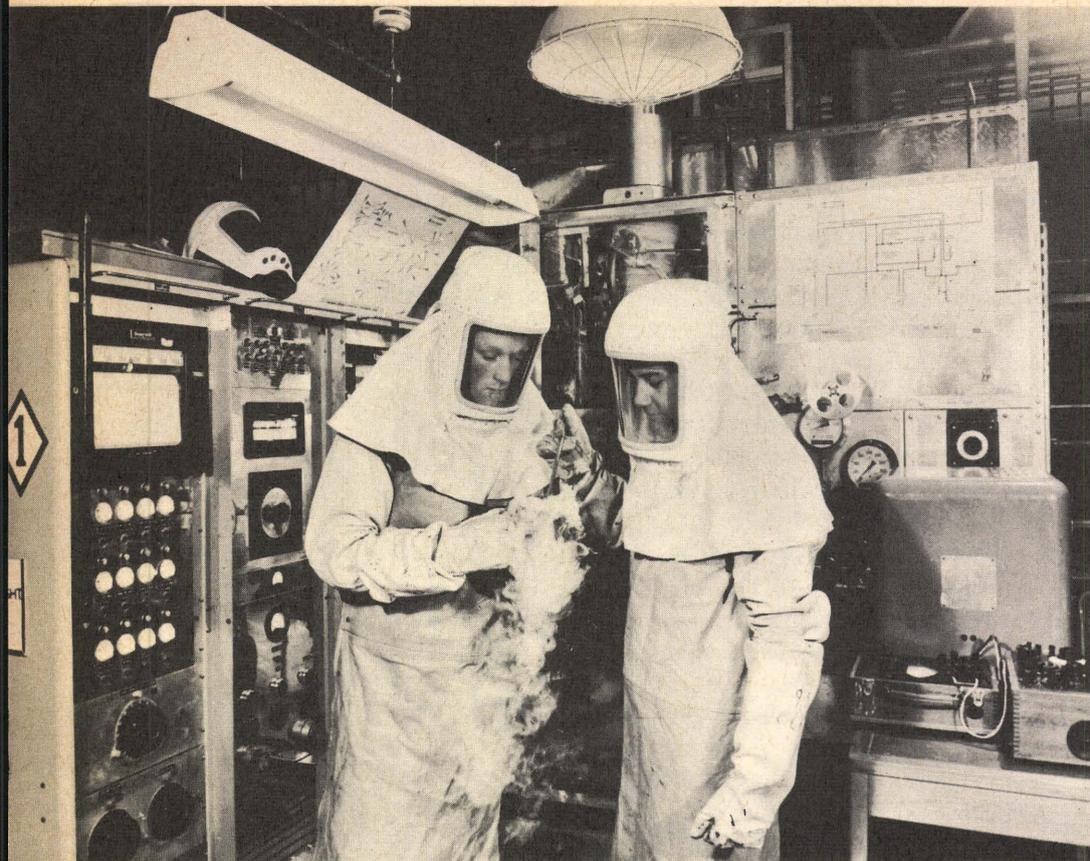
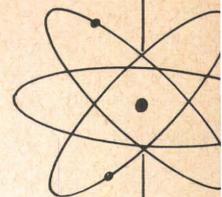
En raison des progrès rapides de la technologie militaire, l'expérience acquise au combat, lors des guerres précédentes, ne présente maintenant qu'un intérêt historique et ne peut servir à l'établissement de concepts applicables aux guerres contemporaines ou futures. La doctrine militaire doit aujourd'hui reposer sur une base scientifique solide et tenir compte des tendances probables de la science et de la technologie dans les années à venir. C'est ainsi que la stratégie et la tactique militaires doivent se développer dans le sens du progrès scientifique prévu par les autorités compétentes.

Deux conclusions très importantes peuvent être tirées de ce qui précède : Premièrement, les chefs militaires — et notamment les responsables du « planning » — doivent avoir une compréhension véritable de la science et des questions scientifiques si le domaine militaire doit bénéficier du progrès scientifique. Ils doivent en outre reconnaître à quel point il est nécessaire d'encourager et d'aider la science sur le plan tant de la science pure que des sciences appliquées. Enfin, ils doivent comprendre que la science suit les lois de la pensée intellectuelle et qu'elle ne peut prospérer que dans une atmosphère de liberté. Cela n'est possible que si les collèges et académies militaires accordent l'attention qu'il convient à la formation et à l'ensei-

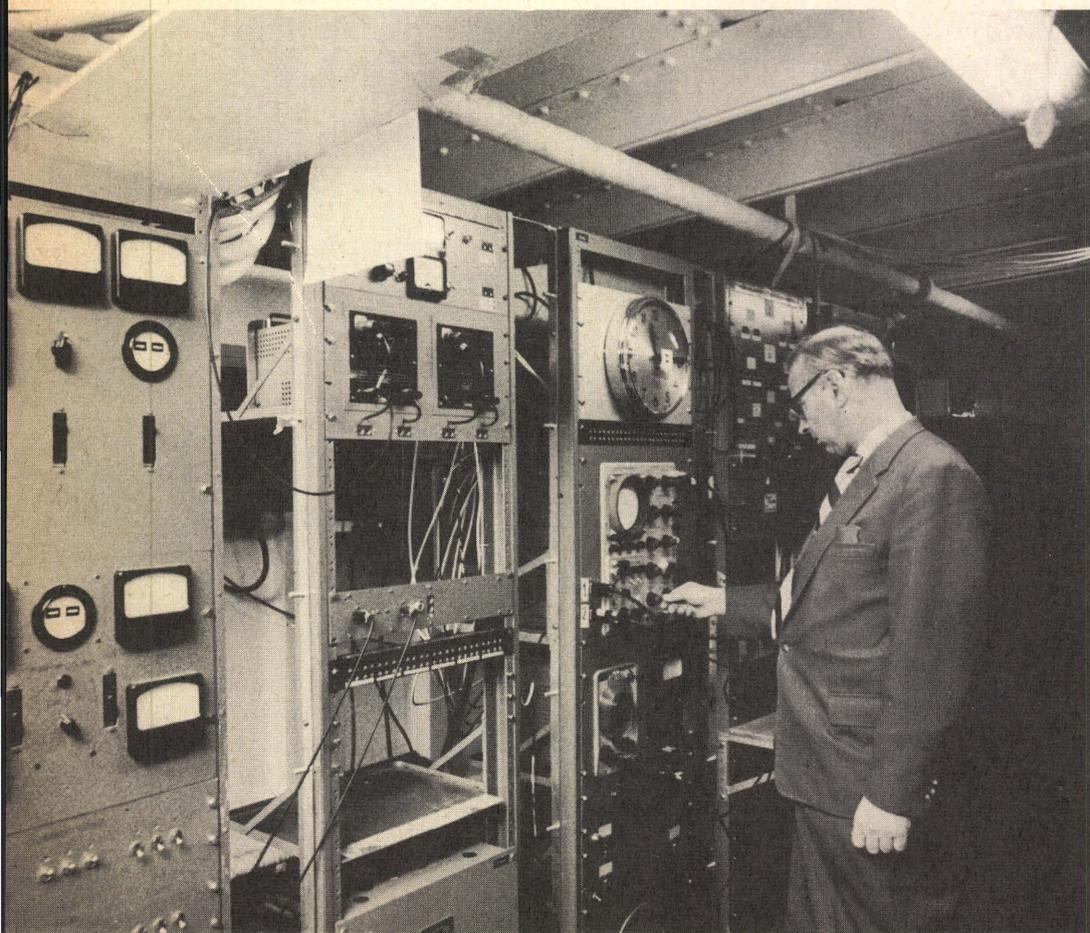
# LA SCIENCE CLÉ DE LA DÉFENSE

par le D<sup>r</sup> Rudolf Schrader





*La nouvelle transition rapide de la découverte scientifique à son application pratique n'est nulle part plus marquée que dans le domaine de la recherche nucléaire.*



*Un savant travaille à bord du bateau-laboratoire du Centre de Recherches sur la lutte anti-sous-marine du SACLANT à La Spezia. L'Aragonese, ancien navire marchand, est maintenant équipé pour pouvoir réaliser ces importants travaux scientifiques en pleine mer.*

gnement scientifiques et donnent aux futurs chefs militaires et stratèges un bagage bien supérieur à celui qu'ils reçoivent actuellement.

Deuxièmement, il faut maintenir un contact étroit et constant entre les autorités militaires d'une part et les savants et ingénieurs d'autre part, à tous les stades de l'élaboration des plans. Il devient de plus en plus nécessaire de créer des équipes de savants et de militaires chargés de l'étude des problèmes de défense. On a déjà fait beaucoup en ce sens sur le plan national, mais il n'est pas douteux qu'il faut élargir les institutions existantes et en créer de nouvelles si l'on veut répondre aux besoins militaires toujours plus nombreux. La création d'organismes internationaux de cette nature est même plus nécessaire encore. Les réalisations de l'OTAN dans ce domaine peuvent être considérées comme un bon début. Jusqu'à un certain point les organismes existants tels que le Centre technique de la Défense aérienne du SHAPE à La Haye et le Centre de Recherches anti-sous-marines du SACLANT à La Spezia peuvent servir de modèle à cet égard. L'expérience acquise dans leur fonctionnement pourra être mise à profit quand de nouveaux efforts seront tentés pour assurer une meilleure cohésion en établissant, à l'échelon international, des relations de travail plus étroites entre militaires, savants et ingénieurs.

### La recherche opérationnelle

La recherche opérationnelle ouvre la voie à l'analyse scientifique approfondie des problèmes militaires, partant à leur solution. Cette méthode était déjà préconisée pendant la première guerre mondiale, mais ce n'est qu'au début de la seconde qu'elle a été appliquée avec succès. De toute évidence, une coopération effective entre celui qui connaît le problème militaire et le savant familiarisé avec la méthode scientifique constitue un préalable. De même, les militaires doivent comprendre le mode de penser scientifique et le savant doit pouvoir apprécier les situations militaires. La recherche opérationnelle concerne les problèmes qui se posent quand l'homme — qui constitue l'élément d'intelligence dans les systèmes mécaniques — est appelé à entreprendre une certaine opération sur une base routinière avec des objectifs préétablis. Un grand nombre d'activités, non seulement dans le domaine militaire mais dans les services gouvernementaux, dans l'industrie et dans les affaires, présentent ce caractère, et une étude approfondie de ces opérations rendra possible un meilleur emploi de nos ressources humaines et de nos possibilités techniques.

Il est évident que dans les domaines de l'organisation du commandement militaire et de ses communications, dans les concepts stratégiques et tactiques,

dans l'emploi des armes et des systèmes d'armes, dans le déploiement des unités militaires et en matière de logistique et d'infrastructure, de nombreux problèmes sont susceptibles d'une analyse scientifique par les méthodes de la recherche opérationnelle, qui permettent d'obtenir un rendement maximum. Dans certains pays de l'OTAN, les autorités militaires nationales ont déjà reconnu la nécessité d'intensifier la recherche opérationnelle dans le domaine de la défense et ont créé les organismes appropriés pour répondre à ces besoins. Mais un effort analogue est de plus en plus nécessaire dans d'autres pays, où la recherche opérationnelle est moins développée et où l'on a peu fait jusqu'à présent pour remédier à cette situation. Les grands commandements militaires alliés de l'OTAN ont un besoin urgent de développer la recherche opérationnelle afin d'examiner des problèmes militaires qui ne sont pas traités à l'échelon national. Les deux centres de recherches déjà mentionnés sont une première tentative intéressante pour répondre à ces besoins. Il est généralement reconnu cependant qu'il faut faire davantage sur le plan international pour résoudre les multiples problèmes de l'OTAN dans le domaine de la défense.

L'Alliance atlantique doit faire face à la menace que constitue, par son expansion rapide, la flotte sous-marine soviétique qui a pour mission en cas de guerre de désorganiser et de couper les communications maritimes entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Étant donné que la survie des principaux secteurs de la zone de l'OTAN dépendrait du maintien de ces voies maritimes vitales, cette menace fait l'objet d'une étude approfondie. Malgré les nombreux dispositifs inventés dans les vingt dernières années, le sous-marin classique en plongée est encore gêné par de nombreux facteurs qui l'empêchent d'exercer sa pleine capacité de combat. En effet, son rayon d'action et sa vitesse sous l'eau sont très limités. L'introduction de la propulsion nucléaire a modifié cette situation du tout au tout et a permis d'améliorer les caractéristiques de performance du sous-marin en plongée. En d'autres termes, alors que le sous-marin classique n'est qu'un vaisseau de surface doté de surcroît d'une capacité d'immersion pendant des périodes de temps limités (ce n'est en fait qu'un « bateau-plongeur »), le sous-marin à propulsion atomique est désormais un vaisseau essentiellement qualifié pour des opérations sous-marines de durée presque illimitée.

### Détection anti-sous-marine

Il est évident que la question de la sauvegarde de nos lignes d'approvisionnement atlantiques doit être étudiée en fonction du nouveau type de sous-marin atomique actuellement en service, dont l'emploi devien-

dra sans doute courant dans un proche avenir. Par conséquent, il est un problème qui revêt une importance capitale : celui de la détection, de la classification et de l'identification éventuelle des sous-marins immergés. A l'heure actuelle, le système SONAR (sigle tiré des mots « SOund Navigation Ranging »), ou application de la propagation des ondes sonores sous l'eau, est le seul moyen pratique de détection sous-marine. Les autres méthodes essayées jusqu'à présent n'ont guère eu de succès. Cependant, le SONAR est limité dans sa portée et son application, étant soumis à de très nombreuses influences du milieu tels que : clapotis, proximité du fond, propriétés physiques, chimiques et biologiques des différentes zones océaniques. Un effort scientifique accru est donc urgent, pour étudier la propagation du son dans l'eau sous diverses conditions et pour rechercher les propriétés de la mer, milieu de cette propagation. Grâce à l'intensification des efforts, on espère améliorer le rayon de détection ainsi que la capacité de classification et d'identification des sous-marins. D'autres méthodes de détection devraient en outre être recherchées.

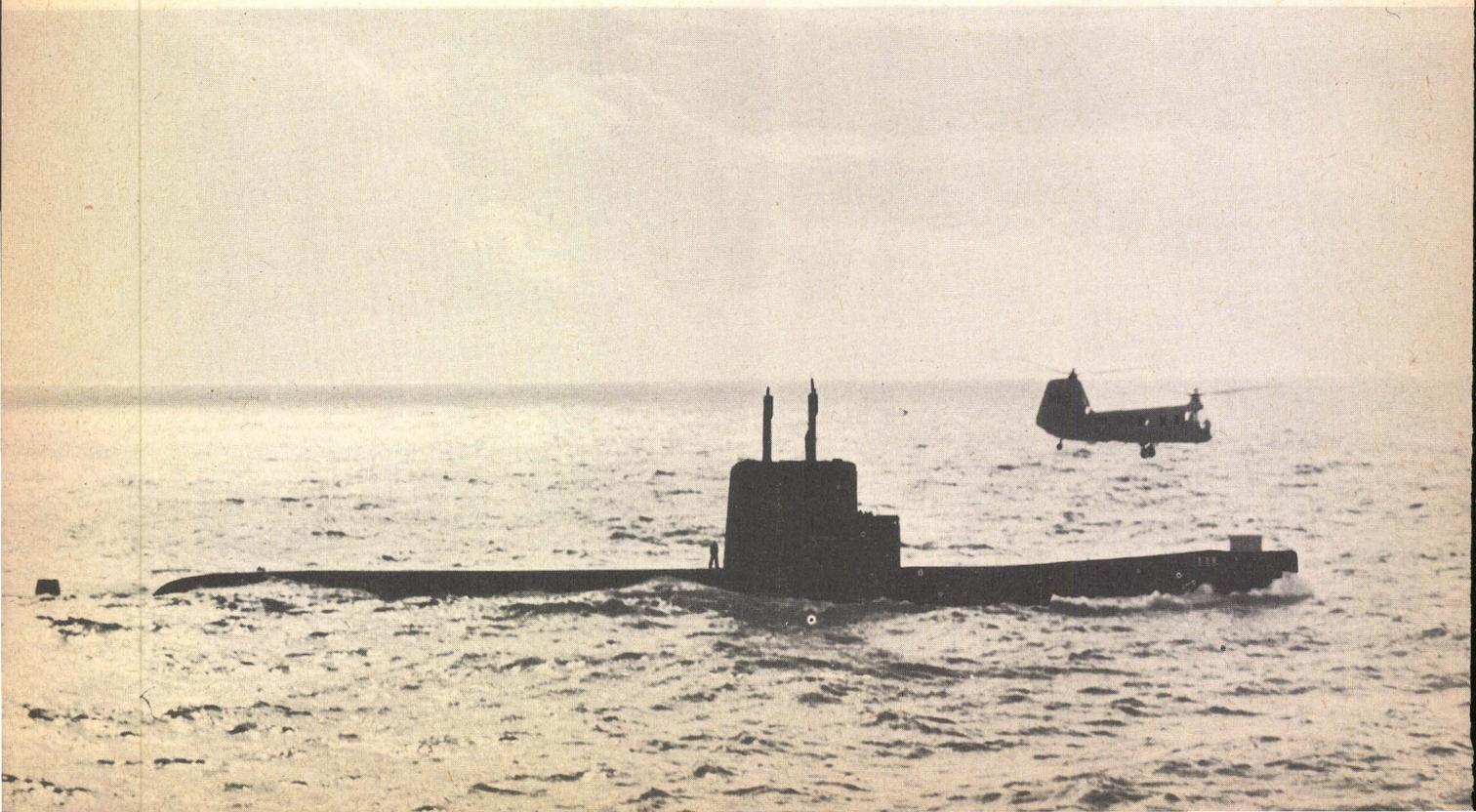
Certes, cette limitation des possibilités de détection handicape également le sous-marin ennemi attaquant. Un sous-marin immergé est en quelque sorte aveugle, car il n'est muni que de très peu de moyens pour découvrir ce qui se passe dans son voisinage et notamment en surface. Néanmoins, il est actuellement plus facile à un sous-marin en plongée de détecter un navire de surface qu'à ce dernier de détecter le sous-marin. Et c'est là le danger qui menace nos voies maritimes de communication, dont

la majeure partie restera pendant des années encore, à la surface des mers.

## Recherches spatiales

L'exploration spatiale est aussi un domaine de recherche scientifique du plus grand intérêt pour les milieux militaires. Les techniques modernes de propulsion et la mise au point de fusées et de satellites nous permettent désormais de pénétrer profondément dans les régions qui nous séparent des autres planètes et d'explorer les régions qui entourent la terre au-delà de son atmosphère. Cette possibilité a ouvert un champ nouveau d'activité humaine et, dès le début, les militaires se sont vivement intéressés à son évolution. Jusqu'à quel point l'espace influera-t-il sur la guerre future? Quelles sont les perspectives, en ce qui concerne le combat spatial?

Nous nous trouvons actuellement dans la même situation qu'il y a cinquante ans, quand l'homme a commencé d'explorer l'atmosphère et à faire de l'aviation une branche nouvelle de la science. On se rappelle qu'avant la première guerre mondiale, beaucoup des chefs militaires les plus intelligents pensaient que l'aviation n'aurait jamais d'utilité sur le plan militaire. De fait, ils étaient même fortement opposés à l'utilisation de l'avion à des fins de reconnaissance et à plus forte raison pour les combats aériens ou le bombardement d'installations au sol. Nous connaissons encore des savants qui ont participé à cette controverse et qui ont finalement réussi à convaincre les autorités militaires que l'air allait devenir un facteur décisif dans la guerre. Le développement de l'aviation



militaire depuis lors a pleinement confirmé ces prédictions. Les savants d'aujourd'hui sont-ils de la même façon en mesure de prédire si oui ou non l'espace sera utilisé pour les futures opérations militaires? Si les savants ne peuvent pas donner de réponse à cette question d'une importance vitale pour la sécurité de nos pays, les États-majors n'auront pas de base solide pour leurs nouvelles conceptions des mesures de défense.

La science et la technologie spatiales sont très coûteuses. Jusqu'à présent, deux pays seulement ont disposé des fonds et de la main-d'œuvre nécessaires pour la réalisation de vastes programmes de recherche et de développement dans ce domaine. D'autres pays peuvent cependant contribuer au développement de la science de l'espace et à son application. Il est indispensable que les auteurs de plans militaires au sein de l'OTAN soient au courant des tendances de la science et de la technologie spatiales pour pouvoir en tenir compte dans l'élaboration de leurs plans stratégiques.

### Facteurs humains

En dernière analyse, la victoire ou la défaite d'un pays (ou d'un groupe de pays) continuent à dépendre d'une part de l'esprit et de l'efficacité des soldats, marins et aviateurs, et d'autre part de la volonté qui pousse des populations entières à défendre leur indépendance et leurs libres institutions contre un agresseur éventuel. Les dirigeants militaires et politiques n'ignorent pas l'importance de cette question et ont toujours attaché une attention toute particulière aux différents problèmes humains en cause. La science peut-elle aider à résoudre ces problèmes? Existe-t-il

vraiment une méthode purement intellectuelle pour l'étude des facteurs humains et notamment de ceux qui surgissent des conditions exceptionnelles créées par l'emploi de systèmes d'armes compliqués en temps de guerre? La science sera-t-elle jamais en mesure d'analyser et de comprendre le comportement humain et de créer de ce fait une technologie humaine sur le modèle de la technologie mécanique qui s'est formée dans le passé et qui nous a conduits à la conquête de la nature et à l'exploitation de ses immenses ressources?

Les sciences sociales, surtout la psychologie et la sociologie, mais également des disciplines connexes comme la biologie, la médecine et d'autres encore, s'attachent au premier chef à résoudre ces problèmes. On commence à reconnaître maintenant que l'homme est le point faible dans nos systèmes de défense. C'est pourquoi l'étude des facteurs humains revêt une importance primordiale dans l'édification de notre puissance militaire et, en fait, dans l'avancement de toute l'humanité. En d'autres termes, notre survie et celle de nos institutions dépendent de plus en plus de notre aptitude à nous analyser et à nous comprendre nous-mêmes et à appliquer cette connaissance aux usages pratiques de la vie, dans le domaine civil aussi bien que militaire. On discute beaucoup du point de savoir si les sciences sociales sont vraiment « scientifiques » au sens où le sont la physique, la chimie, la biologie et les autres. Certes, il y a de nombreux obstacles à surmonter dans l'étude des problèmes humains : premièrement, la multiplicité des variables et la complexité de leur interdépendance, deuxièmement, la difficulté de définir des quantités appropriées

Les grands bateaux sont maintenant désavantagés dans la lutte contre les sous-marins. Pour que les navires de surface puissent consolider leur position, il faudra améliorer les moyens de détection des sous-marins qui présentent une menace permanente.





L'homme reste toujours un lien vital dans les systèmes d'armes modernes d'une grande complexité. Le problème des rapports entre l'homme et la machine tient donc une place prioritaire sur la liste des travaux de recherche.

de dimensions mesurables pour évaluer des choses telles que le rendement humain, le moral ou l'esprit de décision. Il y a d'autres difficultés encore : la société s'est habituée à l'idée d'appliquer des méthodes scientifiques à l'analyse de la nature, mais elle hésite encore à les appliquer à l'étude des facteurs humains.

Malgré ces obstacles, la sociologie et la psychologie ont beaucoup évolué dans les vingt à trente dernières années et certains problèmes de défense ont aussi été particulièrement étudiés. Les psychologues militaires s'attachent surtout, à l'heure actuelle, à des questions comme l'identification et l'évaluation des possibilités humaines, la formation et l'instruction militaires, la productivité collective et le problème des rapports homme-machine dans les systèmes d'armes. Ils sont impatients d'examiner ces problèmes à l'échelon de l'OTAN. Il est important que l'OTAN ait compris qu'elle a un grand rôle à jouer dans l'avancement, sur le plan international, des connaissances dans ces domaines.

Cet aperçu de l'action réciproque et de l'interdépendance des questions scientifiques et militaires a insisté sur les réalisations de la science contemporaine qui ont permis d'appliquer la méthode dite « intellectuelle » à l'étude des problèmes militaires et a examiné différents sujets d'un intérêt particulier pour l'OTAN. Il n'est pas douteux qu'ici comme dans les autres domaines, les savants peuvent apporter une immense contribution à la satisfaction des besoins de la défense occidentale et à notre effort commun pour maintenir la paix et la liberté dans le monde. C'est toutefois de la sagesse de nos dirigeants politiques et militaires que dépend le point de savoir si, à l'avenir, la science sera ou non utilisée à cette fin.

RUDOLF SCHRADER  
Paris

Né il y a 47 ans à Hanovre, en Allemagne, Rudolf Schrader étudia la physique, les mathématiques et la mécanique appliquée à l'Université George August de Göttingen. Il a aussi fait des travaux de recherche dans plusieurs instituts de l'Association Max Planck, y compris celui de la physique. Avant et pendant la guerre, il fut pilote dans l'Aéronavale, puis prisonnier de guerre en Grande-Bretagne et au Canada. Il est maintenant Capitaine de frégate de réserve de la Marine allemande. Actuellement Secrétaire Général Adjoint Délégué de l'OTAN pour les Affaires Scientifiques, il fut détaché à l'OTAN en 1959, par le Ministère de la Défense de la République Fédérale, où son dernier poste était celui de chef de la Section de Physique Nucléaire. Auparavant, il avait travaillé pour l'industrie allemande et dans le domaine de la physique des radiations ainsi que de son application médicale. Il a passé plusieurs années à Bangkok, en Thaïlande.

Le Dr. Schrader est l'auteur d'un livre sur « Les effets des explosions nucléaires » publié en 1958 par Umschau Verlag, à Francfort-sur-le-Main. Il a écrit plusieurs articles sur des sujets analogues et fait partie de la Société de Physique pour la Santé. Un compte rendu de son dernier livre, « Science and Policy », figure à la page 27.



Le Prince Pierre de Grèce, Président de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve, s'entretient avec le Général Lemnitzer, SACEUR.

# UNE ARMÉE DE L'OTAN EN CIVIL

**E**N temps de paix, les officiers de réserve sont en activité, et les officiers d'active en réserve », a dit le Colonel Louis Rouzée, Président de l'Union Nationale des officiers de réserve de France. Cette phrase dépasse de loin la boutade et résume d'une manière frappante l'aboutissement de l'évolution du rôle des réserves depuis 1940. La guerre totale mobilise désormais tout le potentiel des nations. Les armées qui se sont affrontées lors du dernier conflit étaient constituées, dans leur grosse majorité, de civils en uniformes encadrés par des chefs dont 80 % n'étaient pas non plus des militaires de métier. Dès ce moment, leur afflux contribua à donner aux Forces combattantes un aspect nouveau qu'un historien britannique, le capitaine de vaisseau Roskill, a magistralement analysé dans son livre « The War at Sea ».

Il disait : « Parce que les officiers de réserve n'avaient pas été moulés dans le long apprentissage de l'officier

d'active, ils avaient moins de respect pour l'autorité du grade; mais ils avaient aussi moins d'inhibitions face à l'adoption de modifications en matières d'organisation, d'équipement et de procédure... Une importante proportion des idées nouvelles conçues durant la guerre, et beaucoup des nouvelles armes et des nouveaux plans qui ont proliféré, doivent leur origine aux officiers de la branche spéciale et aux techniciens civils qui rallièrent l'Amirauté.

## Possibilités extraordinaires

« Si leurs méthodes étaient parfois choquantes pour un service habitué surtout à avoir l'approbation de l'autorité supérieure pour toute innovation importante... leurs chefs réalisèrent vite qu'ils disposaient là d'hommes aux possibilités extraordinaires et que s'obstiner à maintenir les procédures conventionnelles pouvait ne pas être le meilleur moyen de gagner une guerre. »

Depuis lors, un pas de plus a été fait, aboutissant à une sorte de mobilisation perpétuelle et tacite de l'officier de réserve. La guerre froide l'a mis au premier rang d'une bataille qui se déroule à tous les instants de la vie quotidienne. Le conflit entre deux conceptions de vie en balance, l'une totalitaire et l'autre démocratique, a pris une forme nouvelle pour devenir cette « guerre aux cent batailles » qu'évoquait Mao tsé-Toung. Les deux idéologies s'affrontent tantôt au canon, tantôt en paroles et tantôt derrière le paravent d'une apparente coopération. Le danger qui menace la démocratie devient permanent, multiforme et total. Il se déplace du front économique au front social, de celui de la paix à celui des échanges culturels. L'adversaire poursuit obstinément son action selon les directives de Lénine : « Reculez l'opération jusqu'à ce que la décomposition morale de l'ennemi permette de porter facilement le coup mortel. »

Comme cet insecte qui pique et endort la chenille pour pénétrer son estomac et se nourrir de sa substance,

---

*Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles et licencié en criminologie, M. Henri Amrys fut adjoint à la Direction de l'Éducation et de l'Information des Forces Armées. Membre du Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Officiers de Réserve belges, il est rédacteur en chef de la revue de cet organisme. Sous le titre « Congé pour mourir », il a reconstitué l'histoire des marins belges au sein de la Royal Navy dans la bataille de l'Atlantique. Il est aussi l'auteur de « Dix-huit jours entre l'enclume et le marteau », livre consacré à la campagne de mai 1940.*

---





*Pendant le Congrès de la CIOR à Athènes en 1961, les délégués ont visité l'Acropole, symbole de la civilisation occidentale.*

*Pendant le Congrès de la CIOR à Rome en 1962, une gerbe est déposée devant la tombe du Soldat Inconnu... tandis qu'au Palais Barberini, siège du Cercle des Officiers italiens, flottent les drapeaux des neuf pays représentés.*



le communisme tente d'endormir l'Occident pour le pourrir de l'intérieur. Quelques chiffres expliqueront son efficacité. L'U.R.S.S. consacre environ 2 milliards de dollars par an à sa propagande extérieure, 3 milliards 600 millions à ses brochures, 2 milliards en tracts; elle déverse 150 000 heures-radio par an sur le monde libre, envoie en mission 20 000 représentants culturels et utilise 500 000 agents. Face à cette menace, qui ne se présente plus que partiellement sous une forme militaire, la défense du monde libre est devenue la responsabilité de tous les secteurs de la nation.

### La conquête des esprits

Dans cette guerre psychologique en cours, dont l'enjeu est la conquête des esprits, 750 000 officiers de réserve répartis dans les divers pays occidentaux représentent une force d'importance primordiale. Ils ont d'autant plus d'atouts qu'ils remplissent généralement des fonctions de cadre et sont disséminés dans tous les secteurs menacés de la nation. S'ils en prennent conscience et s'unissent dans une même orientation d'esprit, ces hommes peuvent même représenter la première des forces de l'OTAN dans la guerre froide. Ils l'ont prouvé en Grèce, où les officiers de réserve parcourent le pays depuis la fin de la guerre civile, dans le but de répandre l'idéologie des démocraties et d'empêcher le communisme de progresser.

Les réservistes prennent de plus en plus conscience de leur tâche, de leur puissance et de la force qu'ils représentent grâce à leur double qualité de civils et militaires, d'une part, et à leur foi commune dans un idéal de liberté, d'autre part. Pour utiliser cette force, ils se sont groupés dans la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR), née il y a quinze ans. Le traité défensif de Dunkerque, conclu entre la France et l'Angleterre en mars 1947, a marqué le début de l'époque des alliances et la fin des désastreux isolements militaires. Le Lieutenant-Colonel Bloch, Président de l'Union nationale des Officiers de réserve belges (UNORB), songea aussitôt à systématiser ces ententes sur le plan du cadre de réserve. Il prit d'abord contact avec des collègues néerlandais, M. Rodenburg à Rotterdam et M. Nuyen à Amsterdam. Il rencontra peu après à Paris un enthousiasme identique chez le Président français M. Rebourset, et son délégué général, M. Étienne.

### La bible des réserves

Les trois pays formèrent aussitôt un comité d'organisation qui s'imposa comme tâche majeure de réunir à Bruxelles, dès 1948, les représentants du cadre de réserve de tous les pays alliés. L'UNOR Belgique

lança des invitations auxquelles répondirent la France, les Pays-Bas, les États-Unis, l'Angleterre et le Canada. Un comité directeur groupant des membres de chaque pays élaborait des statuts, qui constituent encore aujourd'hui la bible de la CIOR. Des commissions abordèrent simultanément l'étude des problèmes les plus importants qui se posent aux officiers de réserve : leur statut, leur instruction et perfectionnement, leur rôle dans la nation mobilisée. Depuis quelques années des compétitions sportives entre officiers de réserve sont organisées durant les congrès annuels.

Parallèlement, une commission de médecins créait à Bruxelles la Confédération des Officiers médecins (CIOM). Le siège de la CIOR (qui change maintenant de ville tous les deux ans et se trouve actuellement à Athènes) allait demeurer cinq ans à Bruxelles avant de passer à Paris, quand le mouvement eut pris une ampleur considérable. Si les Anglais et les Canadiens n'ont toujours pas d'UNOR susceptible de rallier la CIOR, les Danois, les Grecs et les Italiens s'y rattachèrent successivement. Les Allemands créèrent même une association d'officiers de réserve qui dépend directement de la CIOR. Les Luxembourgeois ont aussi formé un groupe avec l'aide de l'UNORB. Des observateurs turcs assistaient au Congrès de Rome, en août 1962, et le mouvement connaît une extension croissante.

### Les trois buts

Les congrès annuels de la Confédération fournissent une occasion de faire le point et de déterminer le travail à abattre pendant l'année suivante. Le comité exécutif qui dirige la CIOR charge à cet effet des rapporteurs ou des commissions de débayer le terrain et de déterminer les tâches indispensables. Les trois buts recherchés sont : (1) collaborer à l'accroissement de la capacité de défense des pays de l'OTAN; (2) harmoniser les droits et devoirs des militaires, notamment des officiers de réserve des pays alliés; (3) renforcer les contacts entre ces derniers afin de leur permettre de mieux se connaître et se comprendre.

La CIOR peut déjà se targuer d'un bilan positif. Elle s'est attachée à multiplier les contacts entre les officiers de réserve des différents pays de l'OTAN. Elle a développé des liens d'amitié loin d'être négligeables. Les centaines de participants aux congrès annuels sont de précieux délégués. Rentrés dans leurs pays respectifs, ils répandent l'esprit de coopération internationale au sein des cadres de réserve, défendent des thèses unifiées devant leurs ministres de la Défense nationale et développent un point de vue atlantique dans leurs publications. Ils sont souvent les initiateurs de visites ou d'exercices bilatéraux dont l'organisation

eut été inconcevable si elle n'avait pas été facilitée par des liens personnels. Enfin, ils contribuent à renforcer la cohésion alliée non seulement sur le plan des armes, mais surtout sur celui de l'opinion publique qu'ils influencent.

### Adaptations locales

La CIOR s'est révélée un auxiliaire précieux pour les UNOR, en menant d'importantes études relatives à des questions militaires qui concernent l'emploi des réserves. Chaque délégation met à la disposition des autres pays une expérience qui sert de base à des adaptations et améliorations locales. Les méthodes françaises de perfectionnement, par exemple, ont influencé à son origine le système belge des rappels volontaires de week-end, qui ont contribué à augmenter la valeur, l'entraînement et l'enthousiasme des officiers

de réserve de l'UNOR Belgique. Ces derniers ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec les dernières techniques militaires, que ce soit dans le domaine des explosifs à l'École du Génie ou des raids de petites équipes et des escalades de falaises au Centre d'entraînement pour commandos, etc.

Par la force des circonstances, c'est surtout vers l'action psychologique que se tendent actuellement les efforts des Unions d'officiers de réserve. Ceux-ci considèrent que leur engagement immédiat et quotidien dans la guerre froide représente la plus importante de leurs tâches. Le réserviste se trouve, en effet, en contact journalier avec des gens qui répandent des idées antidémocratiques ou qui diffusent inconsciemment une optique inspirée par la propagande communiste. Alors qu'il est peu souhaitable de voir les armées s'orienter vers une action politique, les officiers de réserve peuvent, en leur qualité de civils, agir dans leurs partis politiques respectifs pour y

*Des exercices et des compétitions ont lieu pendant chaque Congrès de la CIOR, comme ce fut le cas il y a deux ans au Centre d'Entraînement des Forces grecques à Aspropyrgos. Sur notre photo, l'équipe des officiers de réserve néerlandais participe à une course.*



défendre leur idéal commun et y faire prendre conscience des besoins de la défense nationale.

### Une centrale de renseignements

Convaincus que personne ne se trouve plus engagé dans la guerre froide que l'officier de réserve, la CIOR se devait d'y jouer un rôle important en tant que centrale de renseignements, d'organisation et de directives. Elle a notamment mis sur pied un groupe de travail qui représente un premier pas dans la réalisation de ces buts. Elle a aussi suggéré que les gouvernements respectifs créent des organismes susceptibles de mener la guerre psychologique et de riposter aux initiatives adverses, en chargeant tout officier de réserve d'entretenir parmi ses concitoyens un esprit de liberté et de patriotisme. Outre l'échange systématique d'informations, elle a recommandé la réalisation et la diffusion au sein des UNOR, d'un manuel d'instruction unifié

*Le Prince Pierre de Grèce et d'autres officiers de réserve à bord du destroyer américain Gyatt dans le Golfe de Saronique.*

relatif à ce mode de combat, ainsi que la mise en œuvre dans chaque pays de centres d'étude et de séminaires locaux susceptibles de familiariser les officiers de réserve avec cette tâche délicate.

### Un homme universel

Depuis le mois d'août 1962, la présidence de la CIOR est assumée par le Prince Pierre de Grèce et de Danemark. Rarement association a pu se targuer d'avoir à sa tête un homme aussi universel. Ayant fait des études de Droit à Paris et d'Anthropologie à Londres, il fut admis à l'École Militaire danoise. Entré dans la Garde Royale du Danemark en 1934, il passa dans l'Armée grecque en 1937 avec le grade de Lieutenant. Pendant la guerre, il prit part aux campagnes d'Albanie, puis de Grèce et de Crète. Ensuite, il combattit à El Alamein et à Tripoli avec l'Escadron Sacré, fut attaché à la division néo-zélandaise pendant la campagne d'Italie et rallia le Quartier Général du Maréchal Tchang Kai-chek, à Tchoung-King, en 1945. Anthropologue réputé, il a mené diverses expéditions au Thibet.

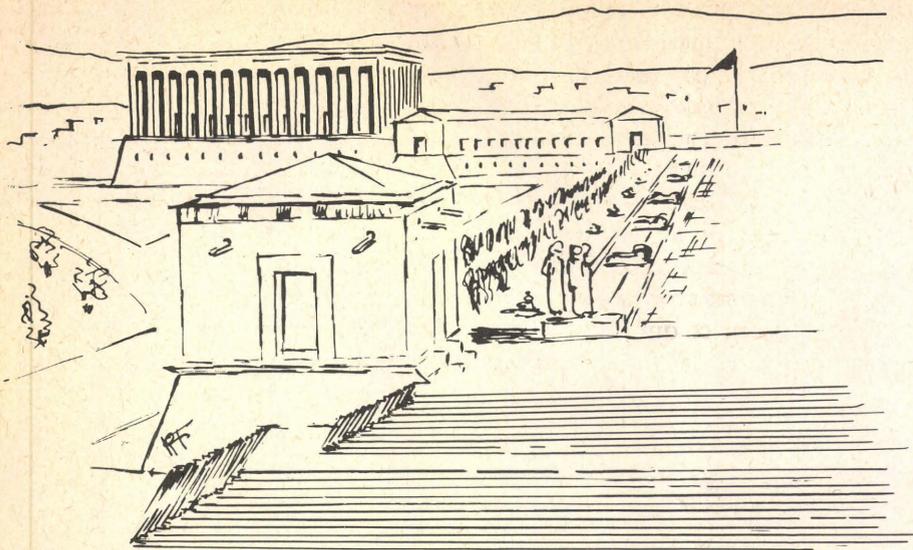
### Contacts avec l'OTAN

Dans une récente déclaration, le Prince Pierre a dit notamment : « Il faut encore et toujours plus de contacts entre les officiers des pays de l'OTAN. De nombreux problèmes résultent des différences de cultures et de langues ainsi que du compartimentage national. Seuls des rencontres et des travaux en commun les atténueront. Je considère que ma tâche principale pendant mes deux années comme Président de la CIOR consistera à obtenir l'adhésion des quelques pays qui n'en font pas encore partie (le Portugal, la Turquie, la Grande-Bretagne, le Canada et la Norvège). Il serait souhaitable que la CIOR devienne l'intermédiaire des officiers de réserve de l'Alliance avec les Commandements de l'OTAN et fonctionne comme un de leurs états-majors. Nous aboutirions ainsi à une plus étroite collaboration entre l'OTAN et notre bureau permanent, qui recevrait des directives afin de les diffuser dans les associations nationales. »

L'OTAN semble consciente de la force que peuvent représenter ces milliers de bonnes volontés réparties dans tous les pays et dans toutes les sphères d'activité. En tant qu'agent de liaison entre les armées et l'opinion publique et comme instrument de diffusion de l'idéal du monde libre, la CIOR représente un atout de premier plan pour l'Alliance Atlantique.

HENRI ANRYS  
*Bruxelles*





## Lettre d'Ankara

**F**AUT-IL amnistier les prisonniers politiques? » et « Comment financer l'avenir de notre pays? » Telles sont les questions sur toutes les lèvres à Ankara et, même dans le reste de la Turquie. L'opinion publique a été si absorbée par ces questions et par d'autres problèmes intérieurs que les grands événements qui viennent de secouer le monde occidental (Grande-Bretagne et Marché Commun, évolution de l'Europe, accords concernant la défense nucléaire et les bases de missiles) n'ont suscité que peu d'intérêt ici. Cela est d'autant plus frappant que le gouvernement et le peuple turcs s'efforcent depuis un quart de siècle de siéger en tant qu'associés à part entière dans tous les Conseils du monde occidental. Les questions pressantes économiques, sociales et politiques auxquelles la Turquie doit faire face expliquent en partie cette apparente indifférence à l'égard des grands problèmes occidentaux et il en sera sans doute ainsi pendant quelque temps encore. Il est peut-être exact de dire que la plupart des problèmes qui surgissent actuellement en Turquie et qui se cristallisent dans l'opinion publique trouvent leur

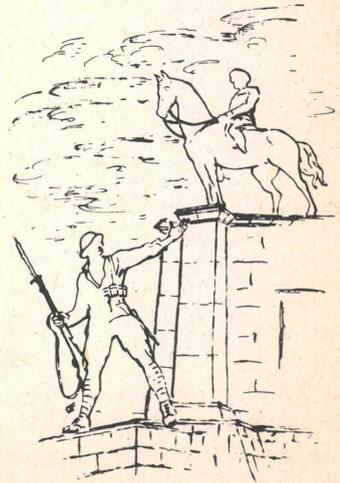
expression dans le contexte de l'une ou l'autre des deux questions déjà posées.

En ce qui concerne l'amnistie, plaie de tous les gouvernements civils formés depuis les élections d'octobre 1961, il s'agit en réalité de savoir comment réaliser la transition pacifique entre dix-huit mois de gouvernement militaire et un type d'administration civile normal. Les anciens ministres et députés démocrates, un certain nombre de hauts fonctionnaires de l'administration et de la police ainsi que quelques autres personnes ont été traduits devant le tribunal de Yassıada et condamnés à des peines de prison diverses allant jusqu'à l'emprisonnement à vie. Les élections parlementaires qui se sont déroulées un mois plus tard, en octobre 1961, ont eu pour résultat de donner un important pourcentage de sièges aux deux partis qui sont à des degrés différents les héritiers des anciens Démocrates, à savoir le Parti de la Justice et le Parti de la Nouvelle Turquie.

La durée et la stabilité des gouvernements de coalition formés sous la présidence du Général Ismet

Inonu, ancien collaborateur d'Atatürk maintenant âgé de 79 ans et chef du Parti Républicain, ont dépendu étroitement de l'attitude des nouveaux partis à l'égard de l'amnistie. Le premier gouvernement de coalition, qui alliait les Républicains et le Parti de la Justice, héritiers directs des Démocrates, est tombé au bout de six mois pour un projet d'amnistie. Ces mesures et les attaques du Parti de la Justice contre la Révolution du 27 mai étaient aussi à la base du coup d'État tenté le 22 février 1962 par un groupe d'officiers, et qui visait à renverser le gouvernement, à dissoudre le Parlement et à mettre fin au régime parlementaire. Une amnistie partielle pour les prisonniers politiques a été promulguée par un second gouvernement de coalition formé en juin 1962 par Ismet Inonu, cette fois avec la collaboration de deux partis modérés moins importants, le Parti de la Nouvelle Turquie et le Parti Paysan national. Toutefois, l'agitation commença bientôt en faveur de la libération de certains fonctionnaires, membres de la Police et autres personnes condamnés à des peines diverses pour des infractions commises sous le règne des Démocrates.

La loi d'amnistie votée par le Parlement le 23 février 1963 libérait plusieurs de ces prisonniers et réduisait aussi les peines d'emprison-

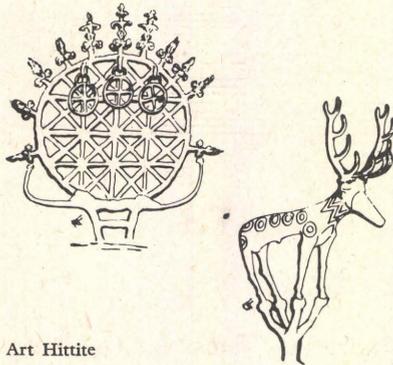


nement d'un grand nombre de condamnés non politiques. Le Parti de la Justice a, bien entendu, saisi cette occasion et de nouveau réclamé une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques. Celle-ci fut rejetée par le Parlement à une assez faible majorité, le Parti Républicain estimant que jusqu'à l'arrêt des attaques lancées contre la Révolution du 27 mai et la reconnaissance de la légitimité de la nouvelle structure politique, il ne pouvait y avoir d'amnistie générale. L'autre membre principal de la coalition, le Parti de la Nouvelle Turquie, s'est déclaré en faveur d'une amnistie générale dont les modalités devraient être fixées par le gouvernement. La tâche du Président Inonu est donc de concilier les revendications croissantes des uns en faveur de l'amnistie et la crainte des autres de voir cette mesure constituer le renversement de la Révolution du 27 mai. Cela équivaut à un exercice sur la corde raide, mais la fermeté, la patience et la compréhension déployées jusqu'ici par le Premier Ministre permettent d'espérer le succès.

## Problèmes économiques

Parallèlement à ce problème politique auquel ils sont reliés de bien des façons, des problèmes économiques et sociaux aussi importants qu'urgents se posent au gouvernement. Cela comporte des tâches telles que la modernisation et l'expansion d'une économie encore retardataire et surtout rurale, qui est criblée de rigueurs et d'inconséquences; l'instruction et la formation d'une population dont l'analphabétisme atteint encore 60 %; l'établissement d'un équilibre entre les différents secteurs de la société (population urbaine et rurale ou capitalistes et prolétaires) dans le cadre de rapports sociaux nouveaux comprenant le droit de grève. Pour attaquer la plupart de ces problèmes économiques et sociaux, le Parle-

ment a approuvé à la fin de 1962 un plan quinquennal pour les années 1963 à 1967. L'objectif fixé pour cette période est de réaliser une moyenne d'augmentation annuelle de 7 % du produit national brut. Il faut tenir compte d'un accroissement de la population de près de 3 %. Les dépenses publiques en 1963 devront avoir augmenté de 15 % environ, ce qui signifie que, pour préserver la stabilité finan-



Art Hittite

cière établie à grand peine depuis 1960, il faudra augmenter les impôts d'un pourcentage à peu près équivalent et majorer le prix de certains services publics, y compris les tarifs postaux et les billets de ferry-boat à Istanbul.

Des opinions différentes ont été exprimées sur la façon d'obtenir l'argent nécessaire. Les hauts fonctionnaires au Plan préconisaient une augmentation des impôts directs, notamment dans le domaine de l'agriculture, et avaient calculé que cela rapporterait les trois quarts environ de la somme requise, à savoir 1,2 milliard de livres turques. En revanche, le gouvernement et la majorité des hommes politiques de tous partis étaient opposés à une aussi forte imposition de l'agriculture et au raidissement des taux des autres impôts directs. Ils arguaient que l'impôt foncier est une forme primitive de taxation et qu'en plus, il serait inapplicable en Turquie, où les opérations cadastrales n'étaient pas encore terminées. Mais derrière l'hésitation du gouvernement à im-

poser lourdement l'agriculture, il y avait la crainte des difficultés politiques qu'une telle mesure n'aurait pas manqué de susciter. Ainsi, le conflit entre les hommes politiques et les planificateurs s'est terminé par la victoire des premiers et la résignation des experts du Plan. Désormais, 90 % de l'augmentation des impôts seront couverts par une majoration des impôts indirects. Les principaux produits touchés sont : les carburants (15 à 20 %); les produits de monopole comme les cigarettes, bières et spiritueux (10 à 15 %); tous les produits importés (5 %). En outre, les agios sont augmentés de 5 %, ce qui accroît de 1 % le taux d'intérêt sur les prêts, déjà élevé. Les tarifs postaux (téléphone, lettres et télégrammes) ainsi que les billets de ferry-boat à Istanbul subissent une hausse de 50 à 80 %.

Rien d'étonnant à ce que ces mesures aient suscité un tollé et à ce que l'homme de la rue se soit plaint. En toute justice, il faut bien dire que cette majoration des impôts indirects était un acte de courage. Le gouvernement semble résolu d'éviter l'inflation, et le seul moyen d'obtenir les sacrifices intérieurs nécessaires pour la réalisation du Plan était cette augmentation des impôts. Le danger, c'est que la hausse du coût de la vie qui découlera inévitablement de celle des impôts indirects fasse boule de neige et contamine l'ensemble de l'économie du pays.

L'évolution économique de 1962 en Turquie permet tous les espoirs à condition que la stabilité nécessaire puisse s'établir. Celle-ci — qu'elle soit politique ou économique — est bien la clé des deux questions urgentes exposées plus haut car aucun des problèmes essentiels pour l'avenir de la Turquie ne pourra être résolu en dehors d'une atmosphère de stabilité.

OSMAN OKYAR  
Ankara.

# COMMUNAUTÉ ATLANTIQUE

L'Association américaine des Directeurs d'Écoles secondaires (NASSP) qui a tenu sa 47<sup>e</sup> Convention annuelle à Pittsburg en février dernier, avait pris pour thème « L'Enseignement secondaire et la Compréhension internationale » (semblable à celui de l'ATA à Strasbourg, voir notre numéro de septembre dernier, page 17). A cette occasion, le Bulletin de l'Association a consacré tout un numéro « aux personnes et aux organismes qui se sont attachés en toute modestie à soutenir l'idée de la Paix par l'Union Atlantique ». Outre un petit historique général et un exposé des projets de la Communauté Atlantique, cette brochure fournit une étude assez complète de toutes les organisations dont les travaux sont orientés dans ce même sens.

Ce que représente la Communauté Atlantique a été clairement défini par M. James R. Huntley, secrétaire exécutif de l'Institut Atlantique à Paris dans la formule suivante : « La Communauté Atlantique est « un nom qui émerge », c'est-à-dire qui n'est pas encore compris par tous et dont le sens continue à se préciser. Pourtant la Communauté Atlantique a eu et a encore sur la vie des hommes et sur l'orientation des pays une influence de portée historique.

« Considérée du point de vue du sociologue ou de l'anthropologiste, la Communauté Atlantique a en partage une culture qui repose sur des valeurs acceptées par tous, reconnue et exprimée par de vastes expériences historiques communes et par des modes de vie partagés. Héritière des traditions grecques, romaines et judéo-chrétiennes, une civilisation occidentale s'est développée en Europe, puis fut transplantée et prit une forme nouvelle à partir du xv<sup>e</sup> siècle dans les pays qui s'étendent au-delà des mers. Une action réciproque se fit surtout sentir dans les pays situés sur les côtes de l'Atlantique Nord... Mais l'éloignement matériel, les particularismes de la nouvelle nation américaine et la traditionnelle notion de puissance des États européens voilaient l'existence d'une Communauté Atlantique à tous sauf aux plus perspicaces. Alexis de Tocqueville, John Hay, Henry Adams, Lord Bryce, l'Amiral Mahan, Sir Norman Angell furent parmi ceux qui, au cours du xix<sup>e</sup> et au début du xx<sup>e</sup> siècles surent voir plus loin que leur temps et comprirent qu'une association indispensable — un « système atlantique » comme l'appelait Adams — existait en fait...

« A la fin de la seconde guerre mondiale, les courants de pensée subirent une profonde modification à la fois en Amérique et en Europe... Un nombre appréciable d'hommes avertis s'aperçurent alors qu'à cette conjoncture de l'histoire, les aspirations nationales du Canada, des États-Unis et de l'Europe s'accordaient de façon étonnante. Il importe peu, pour définir l'existence de la Communauté Atlantique, que tous ses membres aient participé ou non au même titre à la formation de ces aspirations; mais il existe indéniablement un noyau de convictions où s'établissent les bases solides des institutions et des habitudes démocratiques et qui s'accompagne d'un niveau élevé d'industrialisation et de développement économique. »

# AMBASSA



# EURS AUPRÈS DE L'OTAN

LE CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD, qui est la plus haute autorité de l'OTAN, se réunira à l'échelon ministériel du 22 au 24 mai, à Ottawa. Les Ministres des Affaires Étrangères des quinze pays membres seront présents; ils seront peut-être rejoints par les Ministres de la Défense, des Finances et des Affaires Économiques. Les mois qui se sont écoulés depuis la réunion de fin d'année à Paris ont été pleins d'événements. La rupture



# AMBASSADEURS AUPRÈS DE L'OTAN



*Pendant les 11 dernières années, le Conseil Atlantique a tenu près de 800 séances sous la présidence du Secrétaire Général de l'OTAN, actuellement M. Dirk U. Stikker.*

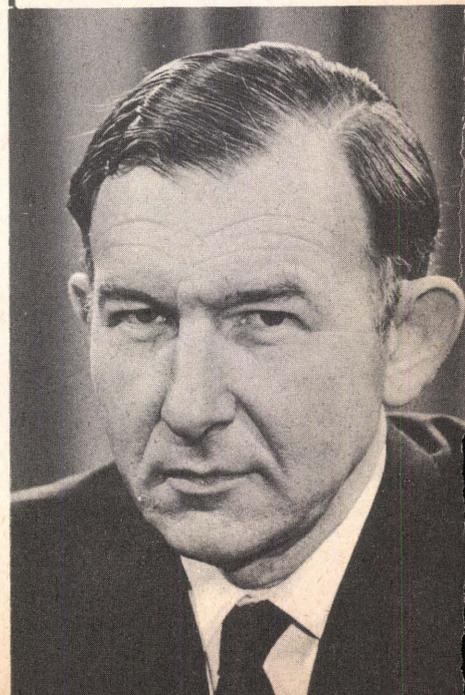
des négociations entre la Grande-Bretagne et le Marché Commun, les propositions qui résultèrent de la rencontre de Nassau entre le Président Kennedy et M. Macmillan, les projets pour l'établissement d'une force nucléaire multilatérale laissent penser que cette réunion ministérielle sera aussi importante qu'intéressante. Avant de se consacrer à leurs délibérations, les Ministres se souviendront sans doute que c'était à Ottawa, il y a douze ans, que le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu sa première session commune à l'échelon ministériel.

## Consultation continue

Mais les réunions ministérielles, aussi importantes qu'elles soient, ne forment qu'une partie du travail accompli par le Conseil. Au moins une fois par semaine, le Conseil se réunit à l'échelon des Représentants Permanents pour vaquer aux affaires de l'Alliance, pour garder le contact entre ses membres et pour maintenir le processus de consultation continue qui est la caractéristique particulière de l'Alliance Atlantique. Ce travail et les hommes qui l'accomplissent reçoivent peu de publicité. Nous avons tendance à considérer cela comme normal, de même que nous le faisons en ce qui concerne les grands progrès réalisés ces dernières années dans l'élargissement et l'approfondissement de notre consultation politique. A la veille de la réunion ministérielle du printemps à Ottawa, il est juste que nous pensions aussi à ceux qui portent le fardeau du travail quotidien de l'Alliance. Les quinze hommes dont les photographies paraissent ci-contre maintiennent en vie l'Alliance Atlantique tout au long de l'année.



**DANEMARK.** — Né en 1911, M. E. Schram-Nielsen est diplômé en Droit de l'Université de Copenhague. Après avoir fait des études au Moyen-Orient, il obtint ensuite un Doctorat en Philosophie. Entré dans la carrière diplomatique en 1936, il occupa différents postes au Ministère des Affaires Étrangères. Après avoir été à Stockholm, Londres et Paris, il retourna dans la capitale danoise pour devenir Sous-Secrétaire d'État Adjoint aux Affaires Étrangères en 1958 et Sous-Secrétaire d'État Délégué un an plus tard. Il arriva à l'OTAN en 1961. Pour se déplacer il préfère sa Mercedes 220 ou le cheval. Il a un faible pour le cheval car il aime l'équitation et la chasse à courre. Il est aussi bon chasseur.



**BELGIQUE.** — Né à Gand en 1913, M. André Marie de Staercke obtint son doctorat en droit aux universités de Louvain et de Paris. Ceci le conduisit au célèbre Fonds National de la Recherche Scientifique à Bruxelles. S'étant échappé de la Belgique occupée, il fut nommé Chef de Cabinet du Premier Ministre belge à Londres et Secrétaire du Conseil des Ministres du gouvernement en exil. Après la fin de la guerre, il devint Secrétaire du Prince Régent (1945-1950). Il est le dernier des membres originaires du Conseil des Suppléants qui, lorsque l'OTAN déménagea de Londres à Paris en 1952, devinrent les premiers représentants permanents. Il est ainsi le doyen des Ambassadeurs auprès de l'OTAN.



◀ **CANADA.** — Né en Russie, M. George Ignatieff débuta dans la carrière diplomatique en 1940 et fut nommé Premier Secrétaire à Washington en 1946. L'année suivante, il devint Conseiller de la Délégation canadienne à la Commission de l'Énergie Atomique à New York et en 1948 il fut titulaire du même poste à la Délégation du Canada aux Nations Unies. De Conseiller à Washington (1949-1953), il fut envoyé à l'Imperial Defence College britannique (1953-1957) avant de devenir Ambassadeur en Yougoslavie. Nommé Haut Commissaire Adjoint à Londres en 1959, il retourna ensuite à Ottawa comme Sous-Secrétaire d'État Adjoint pour les Affaires Étrangères. Il est à l'OTAN depuis juillet 1962.



▶ **FRANCE.** — Fils de diplomate, M. François Seydoux de Clausonne est né à Berlin en 1905. Il fit ses études à la Sorbonne, à la Faculté de Droit de Paris et à l'École des Sciences Politiques avant de débiter dans la carrière diplomatique en 1928. Sous la direction d'Aristide Briand, il passa cinq ans à la Société des Nations à Genève et travailla ensuite avec l'Ambassadeur François-Poncet à Berlin (1933-1936). En dehors de deux courts séjours à Budapest et à Bruxelles, il s'occupa principalement des affaires européennes au Quai d'Orsay avant de devenir Ambassadeur à Vienne en 1956 et à Bonn en 1958. Il est à l'OTAN depuis septembre et son frère aîné représente la France auprès de l'ONU.



**ALLEMAGNE.** — Originaire de Hambourg, M. Wilhelm Grewe devint Professeur de Droit international à l'Université de Goettingen en 1945. Six ans plus tard il dirigea la Délégation allemande qui participa aux négociations concernant la cessation du régime d'occupation dans la République Fédérale d'Allemagne. En 1953, il fut nommé chef du Service juridique du Ministère des Affaires Étrangères à Bonn et en 1955 chef du Service des Affaires politiques. Ses passe-temps préférés sont de se promener avec son caniche ou de se détendre avec une bonne pipe. Il occupe son siège au Conseil depuis novembre de l'année dernière, après avoir passé quatre ans comme Ambassadeur d'Allemagne aux États-Unis.



◀ **GRÈCE.** — M. Christian X. Palamas débuta dans la carrière diplomatique à l'âge de 25 ans et fut envoyé en poste successivement à Sofia, Bucarest, Istanbul, Rome, Belgrade et Paris. Il participa à de nombreuses conférences internationales et pendant trois ans représenta la Grèce auprès du Conseil de l'Europe. Nommé Directeur des Affaires Économiques au « Quai d'Orsay » grec en 1951, il fut ensuite pendant six ans le Représentant Permanent de son pays aux Nations Unies (1954-1960). Après avoir été Directeur Général du Ministère des Affaires Étrangères à Athènes, il vint à l'OTAN en 1962. Quoique très intéressé par les bêtes, M. Palamas se refuse d'en avoir chez lui depuis que son chien a été empoisonné.

**ISLANDE.** — M. Petur Thorsteinson fit ses études de Droit à l'Université d'Islande. Il débuta dans la carrière diplomatique en 1944 et son premier poste fut à Moscou d'abord comme attaché et ensuite comme secrétaire d'Ambassade. En 1947, il retourna à Reykjavik et présida à plusieurs reprises des délégations chargées de négociations commerciales avec l'Union soviétique et les pays d'Europe centrale. C'est un expert des questions soviétiques, puisqu'il était de nouveau à Moscou entre 1953 et 1961, d'abord comme Ministre plénipotentiaire et puis comme Ambassadeur. Avant d'arriver à l'OTAN en juin 1962, il a passé un an et demi à Bonn. Comme son collègue, M. Finletter, il est un amateur de la photographie.



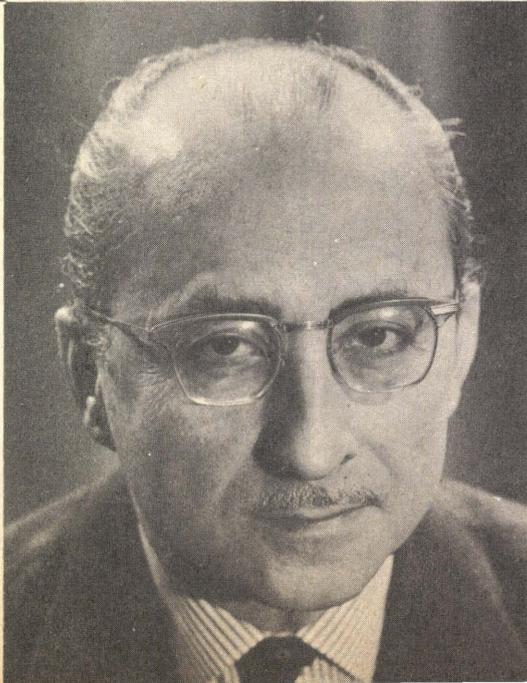
**ITALIE.** — Docteur en Droit, M. Adolfo Alessandrini entra dans la carrière diplomatique en 1925. Ses premiers postes furent au Caire (1926), à Klagenfurt (1931), à Belgrade (1932) à Pékin, (1937), à Washington (1940) et à Berne (1942). Il était chef du Service de liaison avec les alliés au Ministère des Affaires Étrangères à Rome en 1945, Ministre plénipotentiaire à Beyrouth en 1946 et puis Ambassadeur à Athènes. Il arriva à l'OTAN en 1954, mais fut rappelé à Rome en 1958 comme Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères italien et fut ensuite nommé Ambassadeur à Ottawa avant de revenir à Paris en mai 1959. Il s'intéresse vivement à l'art chinois et à la peinture italienne.



◀ **PAYS-BAS.** — Après avoir fait des études à l'Institut des Hautes Études Internationales de Genève, à l'Université de Londres et à la Sorbonne, M. H.N. Boon obtint en 1945 son Doctorat à la Faculté de Littérature et de Philosophie de l'Université de Leyde. Entré au Ministère des Affaires Étrangères néerlandais en 1936, il fut envoyé successivement à Madrid, Bruxelles, Washington, Tchoung-King, Djakarta et Nankin avant de devenir Directeur de la Division des Affaires politiques à La Haye (1947-1949) et puis Secrétaire Général du Ministère (1949-1952). Il fut Ambassadeur à Rome pendant six ans et ensuite à Caracas, avant d'arriver à l'OTAN en 1961. L'archéologie est l'un de ses passe-temps.



**TURQUIE.** — M. Munharrem Nuri Birgi est entré dans la carrière diplomatique en 1932. Il est diplômé de l'École des Sciences Politiques de Paris et de la Faculté de Droit de l'Université de Genève. Son premier poste à l'étranger fut à Varsovie (1935-1939). Après avoir passé deux ans à Ankara, il devint Premier Secrétaire et ensuite Conseiller à l'Ambassade de Turquie à Madrid. De 1944 à 1957 il dirigea plusieurs départements du Ministère des Affaires Étrangères, avant d'en devenir Secrétaire Général pour une période de trois ans. Lorsqu'il fut nommé à l'OTAN en 1960, il était Ambassadeur en Grande-Bretagne. Amateur d'art, il collectionne de la porcelaine chinoise et de la verrerie turque.



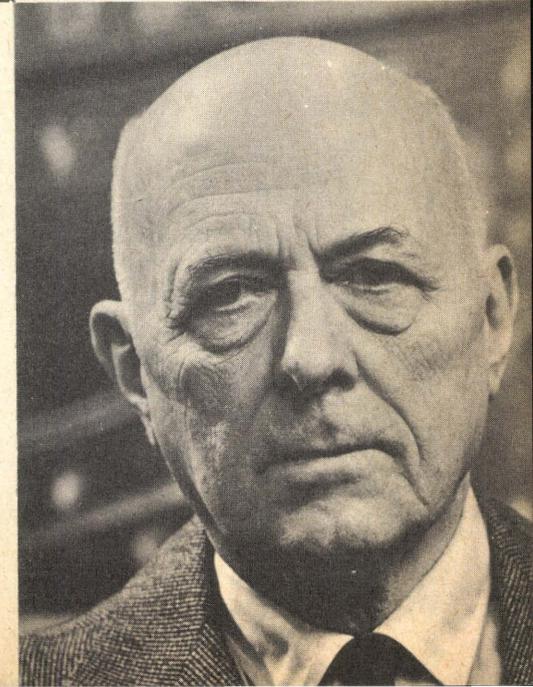
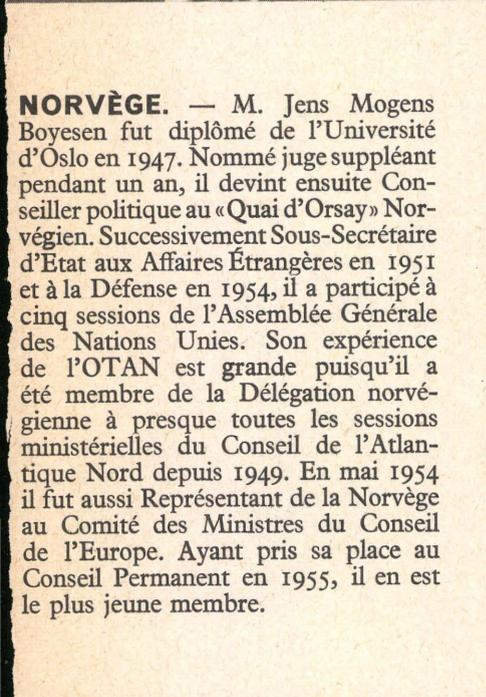
**ROYAUME-UNI.** — Ayant fait ses études à King's College, Cambridge, Sir Evelyn Shuckburh débuta dans la carrière diplomatique en 1933. Après avoir été en Egypte et au Canada, il est allé à Buenos Aires (1942) et à Prague (1945) avant de devenir Chef de cabinet du Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères en 1947. De 1956 à 1958, il fut instructeur en chef à l'Imperial Defence College à Londres et puis fut chargé de contrôler la Section Moyen-Orient du Foreign Office, dont il fut le Sous-Secrétaire d'État Adjoint entre 1960 et 1963. C'est son second séjour à l'OTAN, où il était auparavant Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Politiques (1958-1960). Il s'intéresse à la musique et à l'ébénisterie.



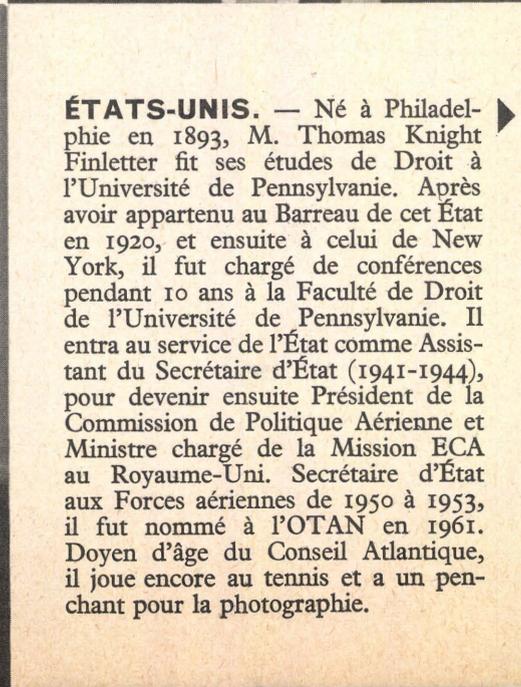
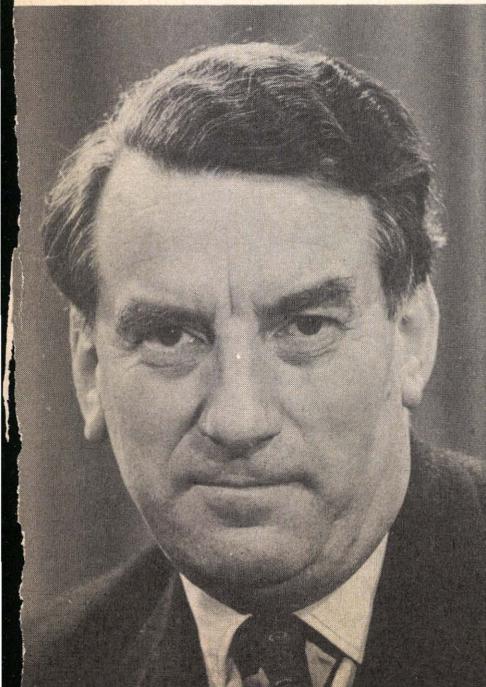
**LUXEMBOURG.** — Ayant fait ses études aux universités d'Innsbruck et de Lausanne, M. Paul Reuter devint Docteur en Droit en 1947. Entré au Ministère des Affaires Étrangères en 1950, il participa aux négociations relatives aux communautés européennes. Après avoir passé trois ans comme Représentant Permanent de son pays auprès du Conseil de l'Europe, il fut envoyé à Paris en 1959 comme Représentant Permanent auprès de l'OTAN et de l'OECE, maintenant l'Organisation de Coopération et de Développement économiques. Il représente un petit pays qui figure néanmoins parmi les signataires de tous les grands accords occidentaux d'après-guerre. M. Reuter est un fervent de la natation et du piano.

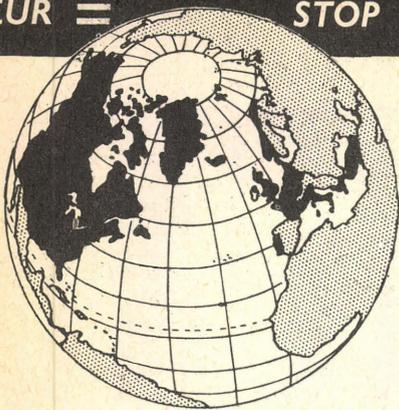


**PORTUGAL.** — M. Vasco da Cunha, licencié en Droit de l'Université de Lisbonne, entra dans la carrière diplomatique portugaise en 1921. Après avoir été au Vatican et à Boma (ancien Congo belge), il devint chargé d'affaires à Mexico en 1930 et Consul à Sao Paulo en 1932. De là il est allé à Madrid (1933), à Londres (1941) et à Tanger (1945). Il est retourné à Lisbonne en 1947 comme Directeur Général Adjoint et puis Directeur Général des Affaires Politiques au Ministère des Affaires Étrangères. En 1954 il devint Secrétaire Général du Ministère. Trois ans plus tard il était de retour au Vatican, son premier poste à l'étranger, mais cette fois-ci comme Ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il est arrivé à l'OTAN en 1961.



**ÉTATS-UNIS.** — Né à Philadelphie en 1893, M. Thomas Knight Finletter fit ses études de Droit à l'Université de Pennsylvanie. Après avoir appartenu au Barreau de cet État en 1920, et ensuite à celui de New York, il fut chargé de conférences pendant 10 ans à la Faculté de Droit de l'Université de Pennsylvanie. Il entra au service de l'État comme Assistant du Secrétaire d'État (1941-1944), pour devenir ensuite Président de la Commission de Politique Aérienne et Ministre chargé de la Mission ECA au Royaume-Uni. Secrétaire d'État aux Forces aériennes de 1950 à 1953, il fut nommé à l'OTAN en 1961. Doyen d'âge du Conseil Atlantique, il joue encore au tennis et a un penchant pour la photographie.





# PLEINS FEUX SUR L'OTAN

## M. Stikker aux États-Unis

M. Dirk U. Stikker, Secrétaire Général de l'OTAN, s'est rendu en mission aux États-Unis le mois dernier. Il a rencontré le Président Kennedy ainsi que diverses personnalités des départements d'État et de la Défense. Il s'est également entretenu à Norfolk, en Virginie, avec l'Amiral Dennison, Commandant Suprême des Forces Alliées de l'Atlantique.

## Envoyé spécial américain

Les pays de l'OTAN ont suivi de près le mois dernier la mission de l'envoyé spécial du Président Kennedy, M. Livingston Merchant, chargé d'informer les alliés européens des États-Unis sur l'attitude exacte de son pays vis-à-vis de la constitution éventuelle d'une force nucléaire de l'OTAN. Pendant son séjour à Paris, il a aidé le Représentant permanent des États-Unis, M. Thomas Finletter, à présenter la thèse américaine au Conseil de l'Atlantique Nord. Les États-Unis ont exprimé une forte préférence pour l'emploi de navires de surface.

## Lord Home à l'OTAN

Le mercredi 20 mars, Lord Home, Ministre des Affaires Étrangères de Grande-Bretagne, est venu exposer, devant le Conseil Permanent de l'OTAN, le point de vue de son Gouvernement sur le problème européen et sur ceux qui se posent au sein de l'Alliance. Plusieurs autres Ministres des Affaires Étrangères assistaient à la séance : M. Luns (Pays-Bas), M. Spaak (Belgique), M. Schaus (Luxembourg), M. Piccioni (Italie). La République Fédérale d'Allemagne était représentée par M. Carstens, Secrétaire d'État, et les autres nations membres par leur représentant permanent. Lord Home a déclaré en substance que, pour resserrer l'Alliance à la suite de l'échec de Bruxelles, il fallait constituer une force nucléaire de l'OTAN telle qu'elle a été définie dans les accords des Bahamas. Il a ajouté qu'il espérait que le prochain Conseil ministériel, à Ottawa, pourrait se prononcer sur la création immédiate d'une force multinationale et sur la préparation, à plus longue échéance, d'une force multilatérale.

La plupart des délégués se sont félicités de l'initiative de Lord Home, qui marque bien le désir de toutes les nations membres de développer les consultations au sein de l'OTAN. Tirant la leçon de ces débats, M. Dirk U. Stikker, Secrétaire Général, a souligné qu'il ne fallait pas remâcher les rancœurs passées. Quant à la défense du monde libre, elle est indivisible. L'Europe doit y participer au même titre que l'Amérique et il serait de fort mauvaise politique de jeter un doute sur la détermination de toutes les nations membres à remplir leurs obligations.

## Successeur de l'Amiral Dennison

Le Conseil de l'Atlantique Nord a été récemment informé de la teneur d'une lettre adressée au Secrétaire Général de l'OTAN, M. Dirk U. Stikker, par le Président des États-Unis, dans laquelle ce dernier demandait aux gouvernements des pays membres de libérer l'Amiral Dennison (qui prend sa retraite le 1<sup>er</sup> mai 1963)

de ses fonctions de Commandant Suprême des Forces Alliées de l'Atlantique. Ayant accepté cette proposition avec un vif regret, le Conseil a exprimé à l'Amiral Dennison sa profonde gratitude pour les services remarquables qu'il a rendus pendant ses trois ans au SACLANT. Le Conseil a aussi demandé qu'un successeur soit nommé par le Président Kennedy, qui a proposé l'Amiral Harold Page Smith, Commandant en chef des forces navales des États-Unis en Europe. Une résolution vient maintenant d'être adoptée par le Conseil nommant l'Amiral Smith au poste de Commandant Suprême des Forces alliées de l'Atlantique à partir du 30 avril prochain.

## Le Vice-Amiral Taylor

Le Vice-Amiral John McN. Taylor, (dont nous annonçons l'arrivée au SACLANT dans notre numéro de février), a maintenant pris ses fonctions de Chef d'État-Major du Commandant Suprême des Forces alliées de l'Atlantique, l'Amiral Robert L. Dennison. Né à Knoxville, dans le Tennessee, il est sorti parmi les premiers de l'École navale des États-Unis, en 1922. Il a reçu, entre autres décorations, la « Silver Star » pour avoir fait preuve d'une grande bravoure au cours d'un engagement nocturne avec des destroyers japonais dans le Sud du Pacifique, en 1943. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, il a surtout servi dans la flotte atlantique. C'est le Président Kennedy qui l'a nommé Commandant de la Seconde Flotte américaine et de la flotte d'intervention de l'OTAN dans l'Atlantique, double poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente nomination au SACLANT en remplacement de l'Amiral Deutermann.



## Le Docteur von Karman décoré

C'est au Dr. Théodore von Karman, fondateur et président du Groupe Consultatif pour la recherche et le développement aéronautiques (organisme de l'OTAN baptisé AGARD) qu'a été conféré la première « National Medal of Science », nouvelle décoration américaine. Il l'a reçue des mains du Président Kennedy au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche. La *National Academy of Science* propose les candidats les plus méritants et le Dr. von Karman a été cité pour « son rôle éminent dans les sciences pures et mécaniques relatives à l'aéronautique, ses précieux conseils aux forces armées et son rôle en faveur du développement de la coopération internationale dans les domaines scientifique et technique ». Né en Hongrie et citoyen américain depuis 1936, le Dr. von Karman est un des savants les plus distingués de l'OTAN (voir l'article intitulé « L'Einstein de l'aviation » dans notre numéro de juin 1961).

## Le « SASWREC » et le « CTDAS »

L'OTAN offre désormais à ses deux principaux commandants militaires une assistance technique directe dans des domaines particuliers où la recherche scientifique peut permettre d'améliorer considérablement les possibilités des défenses futures. Par autorisation du Conseil de l'Atlantique Nord, le Centre de recherches du SACLANT sur la lutte anti-sous-marine (« SASWREC ») a été dernièrement transformé en organisme militaire international relevant du SACLANT (voir notre numéro de janvier, p. 21). Le Centre technique de la défense aérienne du SHAPE (« CTDAS ») vient d'obtenir le même statut et recevra ses directives du SACEUR.

## Cours sur la guerre atomique

Vingt-quatre officiers de neuf nationalités différentes viennent de suivre à Norfolk, en Virginie, un cours d'information de cinq jours sur les méthodes de la guerre atomique. Sous le patronage de l'Amiral Robert L. Dennison, Commandant Suprême des Forces Alliées de l'Atlantique, ce cours annuel offre aux officiers une formation spécialisée dans le domaine de la guerre atomique. Cette fois-ci, les pays suivants étaient représentés : États-Unis, Canada, Danemark, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni.

## La flotte de la Méditerranée a dix ans

A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la force navale d'intervention et de soutien du Sud-Europe, son commandant, le Vice-Amiral David L. MacDonald, de la Marine des États-Unis, a déclaré à son quartier général de Naples : « Notre flotte méditerranéenne, forte de 50 unités, est plus puissante aujourd'hui et plus difficile à contrer qu'elle ne l'a jamais été depuis son association avec l'OTAN ». « Force navale d'intervention et de soutien du Sud-Europe », tel est le titre donné à la 6<sup>e</sup> flotte américaine dans son rôle auprès de l'OTAN. Elle a été constituée le 15 mars 1953 pour fournir aux forces alliées du Sud-Europe une arme navale et aérienne combinée dans la Méditerranée. Cette flotte, prête à intervenir rapidement avec des moyens nucléaires de plus en plus efficaces, se compose d'environ 50 unités, 25 000 hommes et 200 avions.

## Nomination chez « Bullpup »

M. Harry Lewis Abel (Grande-Bretagne) vient d'être nommé Directeur du Bureau des Programmes de l'organisation de production « Bullpup », à Oslo. Cet engin air-sol (voir notre numéro de septembre dernier, page 20) est fabriqué sous licence américaine au Royaume-Uni, en Norvège, au Danemark et en Turquie. Il est assemblé à Oslo et la construction des pièces détachées dans les différents pays intéressés correspond approximativement aux commandes passées. Ce missile a un rayon d'action de 6 km environ et il transporte un cône de charge classique. Les livraisons des premiers modèles fabriqués en Europe sont prévues pour le début de l'année prochaine.

## Aide à la Turquie

Le Consortium institué l'année dernière par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques pour venir en aide à la Turquie sera présidé par le Dr. Hans Karl von Manfoldt-Reiboldt, qui vient d'être élu Président du Groupe de travail du Conseil de l'OCDE sur les problèmes de développement à long terme de la Turquie. Un communiqué de presse ultérieur annonce que le Conseil de l'OCDE a décidé d'accorder à la Turquie des facilités de crédit en or sur le Fonds Européen d'un montant équivalent à 50 millions de dollars. Les échéances ont été réparties de telle manière qu'elles aient l'incidence la plus faible possible sur la balance des paiements de la Turquie. Ainsi, aucun remboursement n'est prévu en 1965 car la charge représentée pour la balance des paiements de la Turquie par le Service de la Dette extérieure sera particulièrement lourde au cours de cette année. C'est la première fois qu'un pays bénéficiaire d'un crédit du Fonds Européen reçoit la faculté d'effectuer des remboursements au-delà de la période de trois ans qui constitue normalement la limite de telles facilités de crédit.

## Canadiens aident Allemands

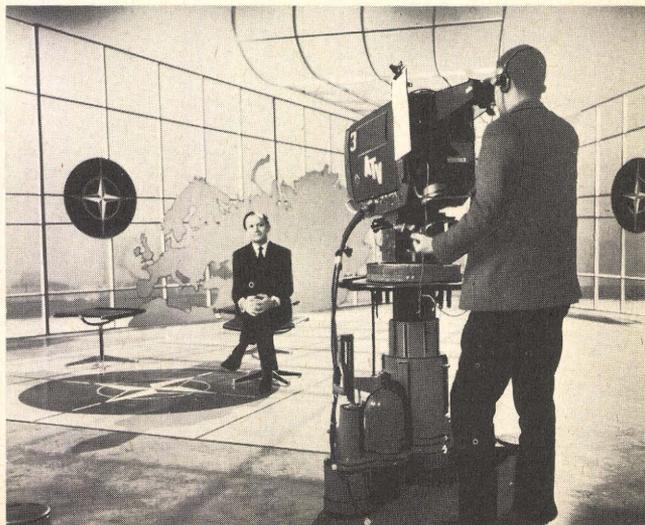
Au moment où l'eau claire et le fuel à usage domestique jaillissaient des pipe-lines militaires de l'OTAN pendant les grands froids (comme nous l'annonçons dans notre dernier numéro), une section mobile de soutien de l'Aviation canadienne stationnée en Allemagne acheminait par les routes verglacées environ 280 000 litres de fuel pour secourir les hôpitaux, les écoles et la centrale électrique de Zweibrücken ou Deux-Ponts. L'hiver rigoureux que nous venons de traverser a pratiquement interrompu tout trafic fluvial, réduit les transports routiers à leur minimum et gravement compromis la distribution de combustible. Le bourgmestre de Zweibrücken fit donc appel à la base canadienne voisine et, dès le lendemain, une navette était établie.

## Nouveau siège de l'ATA

L'Association du Traité de l'Atlantique vient de transférer ses bureaux 9, rue Auber, Paris-IX<sup>e</sup> (téléphone OPÉra 81-00). C'est M. Paul van Zeeland qui assume l'un des postes de vice-président, en remplacement de Lord Crathorne, et le Baron von Susskind-Schwendi a été nommé adjoint du Général Valluy, secrétaire général de l'ATA. Autre changement important : le Général Lauris Norstad, ancien commandant suprême des Forces alliées en Europe, remplace M. Christian Herter, comme président de l'« Atlantic Council » des États-Unis. Au Canada, M. R.S. Ritchie a cédé au professeur Edgar Mc Innis, la direction de l'« Atlantic Co-ordinating Committee », tout en restant Président d'Honneur. Voici les nouvelles adresses de trois associations membres : Deutsche Atlantische Gesellschaft, Mechenheimer Strasse 62, Bonn; Association Atlantique danoise, Upsalagade 6, Copenhague, Danemark; et Comité Atlantique norvégien, Nordre Gt. 22, Oslo. On trouvera dans les *Nouvelles de l'OTAN* de juillet 1962 la liste complète des filiales de l'ATA.

## L'OTAN et la télévision

Alun Gwynne Jones, correspondant militaire du journal « The Times » était le narrateur dans le programme « Rampart of the West » diffusé le 3 mars sur les antennes de la « British Associated Television » avec la collaboration de la Division de l'Information de l'OTAN. Ce programme — le premier d'une série de trois — retraçait l'histoire de l'OTAN, de la signature du Pacte Atlantique à Washington, il y a quatorze ans, jusqu'à nos jours. Ensuite M. Jones organisa un débat entre M. Fred Mulley, membre du Parlement britannique et M. Michael Howard, spécialiste des questions militaires. Tous trois ont conclu que l'OTAN est probablement la meilleure sauvegarde de la paix mondiale. Les deux autres émissions ont porté sur les possibilités d'un rapprochement avec l'Union Soviétique, l'établissement d'une zone dénucléarisée en Europe, et l'état de préparation militaire de l'OTAN. On estime que 10 millions de téléspectateurs ont vu ce programme.



# LA VOIX DE L'URSS



КУКУРИНИКОВ-62

## СУПЕРСТЕРВЯТНИК

Рисунок Кукриниксы.

Газета «Нью-Йорк геральд трибюн», которая сама приложила немало усилий к разжиганию рискованной политики авантюризма, недавно уточнила, что лидером так называемых «непримиримых», или «суперстервятником», является небезызвестный Ачесон.

## « Super Vautour »

Le New York Herald Tribune, qui consacre pas mal d'efforts à exciter ses lecteurs à l'aventure politique scabreuse, a récemment constaté que le fameux M. Acheson était le chef des soi-disant « Vautours » ou « Durs ».

(Sur la feuille de papier dans les serres du vautour est marqué : « Plan d'agression illimitée »).

La Pravda 27.12.62

## Un cadeau de Noël

Les impérialistes américains ont décidé d'élargir les forces nucléaires de l'OTAN en confiant la fusée Polaris à certaines puissances européennes. Les États-Unis ont déjà offert cette fusée à la Grande-Bretagne et à la France, mais les revanchards de Bonn sont les plus assoiffés d'armes atomiques.

(Le mot inscrit sur la fusée signifie « Polaris »).

La Pravda 26.12.62



КУКУРИНИКОВ 63

Франко-боннская «форма» сотрудничества.

Рисунок Кукриниксы.

## « Uniforme » de coopération Paris-Bonn

(L'inscription sur la cape du Président de Gaulle dit : « Accord de collaboration franco-allemande »).

La Pravda 24.1.63

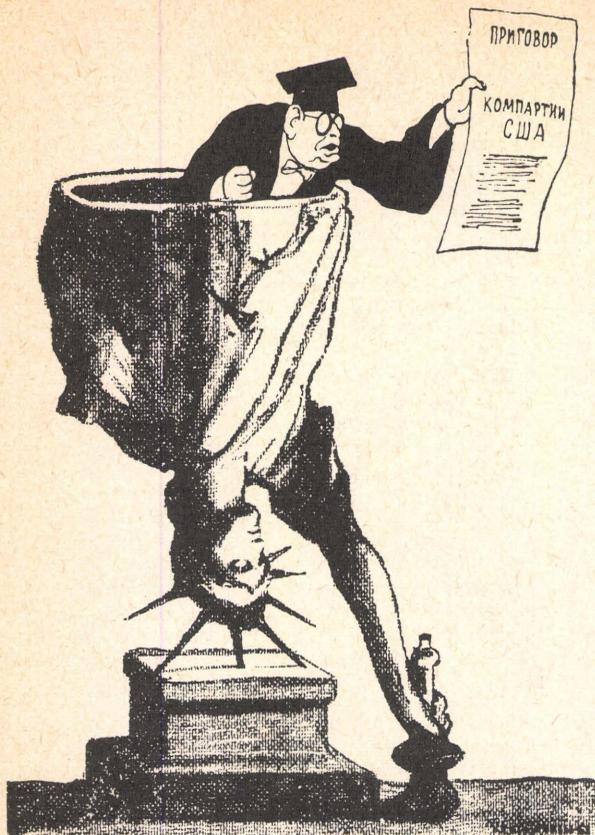
## РОЖДЕСТВЕНСКИЙ ПОДАРОК

Американские империалисты решили расширить ядерные силы НАТО, передав ракеты «Поларис» некоторым европейским державам. США уже предложили их Англии и Франции. Но энергичнее всех к ядерному оружию рвутся боннские реваншисты.



КУКУРИНИКОВ-62

Рисунок Кукриниксы.



ПОЗИЦИЯ АМЕРИКАНСКОЙ СВОБОДЫ.

Рисунок Кукриниксы.

### La liberté aux États-Unis

(Sur le morceau de papier tenu par le juge figure la phrase : « Verdict contre le Parti communiste américain »).

La Pravda 20.12.62

### КОРСИКАНСКИЙ РАЗБОЙНИК

Рисунок Ю. Иванова.

Летчики-истребители военно-воздушных сил бундесвера будут проходить обучение на острове Корсика, родине Наполеона Бонапарта. (Из газет).



### Bandit corse

Des pilotes de chasse de l'aviation ouest-allemande vont s'entraîner en Corse, pays natal de Napoléon Bonaparte (titres de journaux).

(Sur le chapeau de l'aigle est marqué le mot « Revanche »).

La Pravda 29.1.63

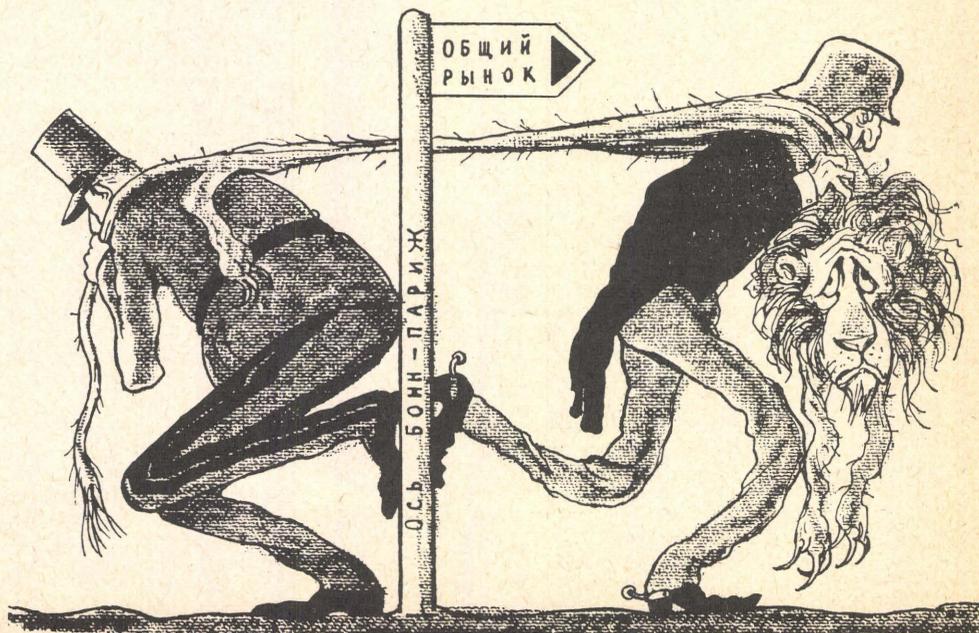
Министр иностранных дел ФРГ Шредер заявил, что в отличие от Франции, возражающей против приема Англии в «Общий рынок», ФРГ якобы считает расширение рынка срочной необходимостью. (Из газет).

### Le partage de la dépouille

Le Ministre des Affaires Étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, M. Schroeder, dit que, contrairement à la France qui ne veut pas accueillir la Grande-Bretagne au sein du Marché Commun, la République Fédérale d'Allemagne considère qu'il est urgent d'élargir la Communauté des Six.

(La pancarte dit « Marché Commun » tandis que sur le poteau est écrit « Axe Bonn-Paris »).

La Pravda 23.1.63



ШКУРНЫЙ ВОПРОС.

Рисунок Кукриниксы.

# Nos Lecteurs

## nous Ecrivent

### LA PHOTO DE COUVERTURE DE MARS

Le Directeur de l'Information de l'OTAN a reçu la lettre suivante de l'Ambassadeur Birgi, Représentant Permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, et nous tenons à faire part à nos lecteurs de cette mise au point :

A ma rentrée d'un court congé, mes collègues de la Délégation m'ont fait part d'un fait dont je ne voudrais ni exagérer, ni minimiser le caractère au-delà du nécessaire. Il s'agit de la photographie ayant paru sur la couverture du numéro de mars des *Nouvelles de l'OTAN*. Le commentaire figurant à l'intérieur de la page de garde semble suggérer qu'on a voulu faire, dans cette photo, une sorte de synthèse et d'antithèse entre ce qu'il y a de moderne et, disons, de non moderne en Turquie, en mettant l'accent sur le pourcentage de l'importance de l'agriculture.

La photo en elle-même est plus une œuvre de « curiosité » destinée à éveiller l'attention des amateurs de pittoresque qu'une synthèse et une statistique en image. Donc, à condition que la qualité technique fut un peu meilleure, sa place aurait été beaucoup plus dans une collection d'images qu'on aurait pu intituler : la Turquie curieuse, ou pittoresque, ou mystérieuse, ou quelque chose de ce genre !

A ce que je sache, les *Nouvelles de l'OTAN* n'est pas un recueil de ce genre là. Les sujets qu'on y traite sont quand même un peu plus sérieux. Je sais bien qu'il est de mauvaise méthode de traiter les sujets sérieux d'une façon trop sèche et ardue et qu'il faut les agrémenter de temps à autre de choses, disons, divertissantes. Mais là, il faudrait veiller à ne pas créer de malentendu ! Et à cet égard, il faut reconnaître que lorsqu'il s'agit de la Turquie, certains esprits sont un peu trop enclins à interpréter les images « pittoresques » d'une façon un peu tendancieuse.

M. NURI BIRGI  
Ambassadeur  
Représentant Permanent de la Turquie  
auprès de l'OTAN

### UNE UNION ANTINUCLÉAIRE

Dans le numéro de décembre des *Nouvelles de l'OTAN*, vous avez publié une lettre fort intéressante de M. H.A.J. Martin, de Cambridge, qui propose entre autres que le Royaume-Uni se retire de l'OTAN et que l'on crée une union anti-nucléaire. A cet égard, il est bon de souligner certains points : les prémisses sur lesquelles reposent l'argumentation de M. Martin sont exactes : 1) les armes de dissuasion n'ont une valeur psychologique que si l'ennemi est convaincu qu'elles seront utilisées ; 2) la « dissuasion totale » et « les représailles massives » (ainsi nommées puisque tous les conflits, y compris les incidents de frontières, doivent être réglés par une intervention nucléaire) perdront à la longue leur valeur.

Toutefois, la nouvelle politique stratégique américaine indique une manière de sortir de ce dilemme. Le gouvernement des États-Unis, de même que le Général Taylor, ne sont plus partisans de la théorie des « représailles massives » qui a dominé la pensée militaire américaine du temps du Président Eisenhower, mais

s'attachent plutôt à la stratégie des « représailles échelonnées » qui est sans aucun doute plus plausible car de ce fait toute attaque sera contrée par les moyens appropriés. C'est à nous qu'il importe de créer les conditions préalables à des représailles progressives. Ainsi que l'a démontré l'Exercice Fallex 62, ceci nécessitera en premier lieu la mise en service de forces conventionnelles plus importantes.

Le danger d'un déclenchement par erreur d'une guerre atomique existe sans doute, mais toutes les mesures possibles ont été prises pour l'éviter. Il est également vrai qu'une guerre atomique dans la région Centre Europe détruirait les institutions nationales et anéantirait la plus grande partie de la population. Il nous faut donc envisager cette cruelle éventualité et en tenir pleinement compte. Ceci ne doit pas cependant nous inciter à prendre nos désirs pour des réalités. L'idée d'un État dirigé par des philosophes est une illusion. Tant que nous ne pourrions avoir aucune influence sur la constitution des gouvernements des pays communistes — et il en sera ainsi pendant longtemps encore — il nous faut admettre que les hommes d'État de l'autre bord sont ce qu'ils sont. Tant que les communistes restent communistes, la renonciation unilatérale des puissances occidentales aux armes nucléaires correspondrait à l'abandon du pilier central de notre défense, et il ne faudrait pas longtemps aux Armées Rouges pour envahir nos pays et nous imposer le communisme. Peut-être M. Martin pense-t-il que les communistes n'utiliseront pas les armes nucléaires que ce soit comme moyens de coercition ou dans une guerre, uniquement parce que les pays « impérialistes » auront décidé de ne pas le faire ?

Ce que Lénine déclarait naguère est toujours valable : « Nous affirmons qu'armer le prolétariat pour lui permettre de vaincre, qu'exproprier et désarmer la bourgeoisie est la seule tactique possible de la classe révolutionnaire... Ce n'est qu'après avoir désarmé la bourgeoisie que le prolétariat pourra, sans trahir sa mission historique, abandonner ses armes, ce qu'il fera alors mais pas avant. » Pensons à cela avant de préconiser le désarmement nucléaire unilatéral.

WOLFGANG SCHMID  
727 Nagold,  
Postfach 360 (Allemagne)

Puis-je répondre à la lettre de M. R.H.J. van Kuyk, parue dans votre numéro de février. Je ne pense pas que la bombe H à elle seule nous préservera d'un conflit. Le danger que représente une guerre (même conventionnelle) pour les intérêts des dirigeants mondiaux et la peur qu'elle suscite chez les peuples du monde sont de meilleurs arguments qui frappent même les dirigeants les moins scrupuleux. La « force de dissuasion » joue son rôle. Il se peut qu'avec l'avènement des techniques de « seconde frappe », le monde soit maintenant plus protégé contre une guerre nucléaire déclenchée délibérément par les gouvernements que cela n'a été le cas depuis le début de la guerre froide. Mais il ne s'ensuit pas que la guerre nucléaire soit improbable. Au contraire, une guerre qui ne serait pas voulue par les gouvernements (dite guerre « accidentelle ») peut se déclencher à n'importe quel moment. Quinconque ne le croit pas doit lire le Rapport Mershon sur la Guerre Accidentelle et méditer ces paroles du Président Kennedy : « Aujourd'hui, tout habitant de cette planète doit envisager la possibilité que celle-ci devienne inhabitable. Hommes, femmes et enfants, vous vivez tous sous une épée de Damoclès nucléaire, suspendue par le plus mince des fils, qui risque à chaque instant d'être coupé par accident, erreur de calcul ou folie. »

« Nous ne vantons pas l'efficacité du *deterrent*. Nous espérons seulement qu'il permettra à notre civilisation de survivre », nous dit M. van Kuyk. Or, ce « *deterrent* » doit être efficace, puisqu'il suffirait d'un seul échec pour entraîner la catastrophe irréparable. Naturellement, « nous avons le devoir de maintenir une civilisation et un mode de vie qui sauvegardent les droits essentiels de la race humaine ». Mais je n'admire nullement les méthodes appliquées par les Américains ou les Russes pour sauvegarder leur mode de vie. Les moyens déterminent la fin et je ne pense pas que les armements nucléaires sauveront un monde dans lequel il vaut la peine de vivre. Remplacer les dirigeants actuels des puissances nucléaires par des hommes capables de négocier la paix

ЕКЕК  
Shelf

## LA NOUVELLE GÉNÉRATION ALLEMANDE

n'est pas une merveilleuse idée. C'est du simple bon sens. Bien sûr les hommes ne sont ni anges ni démons. Mais nous devons faire tout notre possible pour que nos qualités angéliques l'emportent sur nos tendances démoniaques. A présent, force nous est de constater trop souvent le contraire.

Il est tout aussi juste de prétendre qu'Eurysthée vit au Pentagone plutôt qu'au Kremlin, car les écuries d'Augias ont de part et d'autre besoin d'un bon nettoyage. Ares et Athena sont trop en désaccord dans le monde moderne pour qu'une collaboration fructueuse puisse s'établir entre eux. Je ne défends pas la cause de la déloyauté, mais lorsqu'un choix décisif s'impose entre la loyauté à l'égard d'un allié ou de la race humaine, j'opte pour la dernière. Dans le cas d'une guerre nucléaire, l'assaillant n'épargnera pas plus les pays désarmés que les pays armés. Tous périront ensemble. Ce n'est que le succès infaillible du « deterrent » qui peut épargner les uns ou les autres.

Il est vrai que l'idée qu'un accord mutuel sur le désarmement « nous inciterait à nous suicider à la seule vertu d'être originale ». Elle est aussi ridicule. D'ailleurs je n'ai jamais dit cela ni dans ma lettre ni autre part. Personne ne soutient le désarmement par accord mutuel avec plus d'enthousiasme que les partisans d'une solution unilatérale. Plus tôt le désarmement interviendra, plus tôt nous pourrons nous reposer de nos travaux. Mais nous disons aux partisans des armes nucléaires, de quelque côté qu'ils se trouvent : « Que vous désarmiez par accord mutuel ou non, nous ne participerons pas à vos plans diaboliques. Si vous ne parvenez pas au désarmement par vos propres méthodes, nous essayerons de désarmer sans vous. Si nous échouons, ce sera la faute de notre faiblesse mais non de notre volonté. »

H.A.J. MARTIN  
23, De Freville Avenue  
Cambridge (Grande-Bretagne)

## LE MARCHÉ COMMUN

L'article de l'Ambassadeur Ducci sur le Marché Commun, publié dans votre numéro de janvier m'a paru très fécond mais aussi un peu idéologique et je voudrais m'attacher à un problème que l'auteur effleure sans approfondir. Il écrit : « Le Marché Commun établira les conditions nécessaires à l'Europe fédérée mais n'y conduira pas automatiquement. » De là découle toute la question, à savoir que le Marché Commun comporte une inconnue, la réaction de l'opinion publique.

M. Ducci envisage l'hypothèse de l'absence d'un élan politique commun et admet qu'alors c'est l'effondrement, puis deux lignes plus loin affirme que la crainte de cet effondrement constituera un stimulant. Permettez-moi d'en douter, surtout après les événements récents qui, dans les milieux ouvriers et universitaires que je connais relativement bien, n'ont suscité que très peu d'émotion, bien plus ont ranimé certains antagonismes.

Pour palier à cela on propose la démocratisation et le renforcement de l'Assemblée Européenne, auquel cas nous aurons deux forces égales issues de la volonté populaire : le parlement national et le parlement européen, c'est-à-dire un parlement supranational et des parlements nationaux. Maintenant appliquons le système à la situation actuelle : le Parlement Européen serait pour l'adhésion de la Grande-Bretagne, le Parlement français tel qu'il est constitué, contre. Pour qui le Français sera-t-il ? Désavouera-t-il son Parlement ou le Parlement Européen ? Je vous laisse le soin de répondre.

Lénine a écrit que la révolution ne s'improvisait pas, qu'elle venait d'un accord entre la doctrine et le peuple; on a vu, on voit..., et on verra les résultats lorsque cet accord n'est pas naturellement et fondamentalement consenti. Alors que « les hommes de valeurs » ne brusquent pas « le hasard », la lente évolution des choses, et l'option souhaitée se fera d'elle-même. Machiavel disait aussi « le peuple se trompe moins souvent que les princes... ».

PIERRE H. CHALVIDAN  
15, rue Pertuiserie  
Robiac, Gard (France)

L'intéressante étude de M. Richard Hauff parue dans votre numéro de janvier 1963 appelle les remarques suivantes. L'auteur fortifie l'idée, qui se répand beaucoup trop, que la démocratie est le système social idéal. Mais cette conception, issue de la Révolution française, déclenchée elle-même par les abus des minorités privilégiées de l'ancien régime, est nécessairement provisoire. Voici pourquoi.

Notons d'abord que M. Hauff nous montre le progrès de l'éducation politique et de l'instruction, en histoire, des étudiants. Sans nier les résultats excellents à attendre de ces progrès, ceux-ci aboutiront, en bref, à la constitution d'une élite, très minoritaire, donc à une fraction d'électeurs constituant en quelque sorte une aristocratie de l'intelligence. Mais il n'en reste pas moins certain que l'instrument essentiel de la démocratie est le suffrage des masses, le « suffrage universel » dont on peut mesurer aisément les très graves insuffisances.

Démocratie, étymologiquement, signifie pouvoir du peuple. Or, la vérité, le bon, le bien, le juste ne sont accessibles qu'aux esprits qui ont mérité, par leurs efforts, la compréhension de ces valeurs pour en faire profiter la communauté. Ces esprits sont la véritable élite, soit une infime minorité. La multitude, c'est-à-dire la majorité, est très généralement tout à fait ignorante, et elle le sera longtemps encore. Par exemple, la maturité intellectuelle moyenne de la population actuelle est celle d'un enfant de dix ans. Le régime démocratique donne le « pouvoir » (?) aux majorités, donc aux foules ignorantes : d'où la vanité et la tristesse des plébiscites. Donc, les élites sont éliminées.

Pour une institution d'autorité, en appelant autorité l'ensemble des valeurs spirituelles nécessaires à l'établissement d'un bonheur collectif, il convient de faire appel aux sachants, aux éclairés, donc aux élites évidemment minoritaires. En faisant le contraire, on remplace l'autorité respectable (et qui serait respectée grâce aux preuves qu'elle apporterait de son excellence) par le « pouvoir » quelconque, souvent néfaste, des élus des masses populaires ignorantes. La solution du problème social nécessite donc la révision de toute l'organisation actuelle, et dans tous les domaines. Je sais bien que Suzanne Labin, dans « Drame de la démocratie » (Éd. Pierre Horay, 1954) récuse les élites, mais son tableau des élites citées par elle, est un historique de l'activité de fausses élites qui n'ont jamais eu l'esprit de fraternité enseigné avec précision et avec rigueur par le Christ, esprit sans lequel aucun bonheur ne sera jamais atteint. Le bonheur des peuples ne viendra pas par le peuple.

Et, dans le tableau des progrès démocratiques de Richard Hauff ne figure pas l'organisation idéale future et à laquelle nous parviendrons certainement si nous désarmons. Elle réunira une hiérarchie sociale toujours plus vivante et plus efficiente, fonctionnant sans aucun privilège, une égalité économique qui sera une richesse pour tous (notion nullement utopique et réalisable en quelques décennies), dans une humanité où les éclairés, dirigeants responsables et honorés, seront dans la joie de gouverner dans le bien et dans la Paix.

J. DE CERIGNY  
18, quai de Rive-Neuve  
Marseille (France)

## LE GRAND ALLIÉ

Il ne faudrait pas que les lecteurs des *Nouvelles de l'OTAN* se figurent que la majorité des Belges sont d'accord avec les opinions de M. Rombouts (publiées dans votre numéro de février) qui refuse de voir en les États-Unis un allié et qui s'écrie : « Vive l'OTAN sans les Américains. » M. Rombouts a la mémoire courte

et ne se souvient plus que les États-Unis nous ont sauvés en 1914-1918 en participant à la guerre et en ravitaillant nos populations affamées. Il ne sait plus que des milliers de jeunes soldats américains sont venus donner leur vie en 1944-1945 pour délivrer notre pays du joug hitlérien. Rien qu'en Ardennes, en décembre 1944, les Américains ont perdu quarante mille hommes pour chasser les pourvoyeurs des camps de concentration. De plus, l'aide Marshall à la Belgique nous a permis d'opérer un redressement économique spectaculaire et de conquérir un niveau de vie unique en Europe.

En favorisant la réintégration du Katanga dans le Congo, les États-Unis ont contribué à rétablir la paix dans notre ancienne colonie. La fin de la sécession katangaise s'est traduite par une hausse des valeurs congolaises en bourse de Bruxelles. Et pour terminer, je m'élève avec la dernière énergie contre l'opinion de ceux qui prétendent que l'Europe peut se défendre sans l'aide des États-Unis. Il faudrait que l'on sache Outre-Atlantique que de nombreux Belges sont animés à l'égard des héros de Bastogne d'un sentiment profond de reconnaissance.

ÉMILE MINON  
37, avenue Josse Smets  
Auderghem (Belgique)

La lettre de M. Rombouts, publiée en février et dans laquelle il déclare se refuser à considérer les États-Unis comme un allié, contient les sottises les plus insupportables que j'ai jamais lues dans votre rubrique réservée aux lettres. L'ONU et les pays sous-développés sont nos ennemis, déclare-t-il. Les États-Unis seraient responsables de la perte de l'Indochine, de l'Indonésie, de Goa et du Congo. Mais il semble bien que ce soit le Congo qui l'irrite le plus. « Se retranchant derrière la marionnette U Thant, les États-Unis auraient voulu évanéir le Katanga, un « pays » (sic)... dont la production de cuivre entre en concurrence avec celle des Américains. » Au Katanga, ces derniers s'allieraient avec « les assassins mercenaires de l'ONU ». Tout vaudrait la peine d'être cité pour donner un exemple caractéristique des dangers du raisonnement subjectif. M. Rombouts est belge, mais je me demande si beaucoup de ses compatriotes seraient d'accord avec lui.

Lorsque Sir Roy Welensky a déclaré : « Une région étendue et riche du Congo belge, qui deviendra indépendant le 1<sup>er</sup> juillet, pourrait renoncer à ses anciennes attaches pour se joindre à la Fédération », le Premier Ministre belge répondit : « D'abord le Roi Léopold II, puis la Belgique ont fait l'unité congolaise... Le gouvernement belge proteste contre toute proposition qui tendrait à détruire le travail de trois quarts de siècle. » Il mentionna alors les Résolutions de la Conférence de la Table Ronde aux termes desquelles le futur Congo « comprendrait... six provinces » (y compris le Katanga).

Quelles justifications M. Rombouts et d'autres qui pensent comme lui peuvent-ils invoquer pour défendre la sécession katangaise et toutes les tactiques dilatoires et mesquines de Tshombé concernant l'application de compromis raisonnables ? Et si, comme je le crois, aucune justification n'est possible, pourquoi reprocher aux États-Unis de soutenir l'opinion que l'écrasante majorité des membres de l'ONU ont exprimé dans des résolutions successives ? Ou pourquoi reprocher à l'ONU d'appliquer ces résolutions (avec une patience infinie) ? Mais peut-être M. Rombouts se figure-t-il que tous les autres États membres de l'ONU font exactement ce que leur demandent les États-Unis ? Lorsque les activités des Nations Unies au Congo seront mieux connues certaines personnes (notamment dans les salles de rédaction de quelques secteurs de la Presse nationale de mon pays) devraient rougir de honte. Les Nations Unies ont fait preuve, dans l'affaire du Congo, d'une sagesse collective bien supérieure à la somme des sagesse personnelles de chacun de leurs membres.

W. J. BARNES  
11, Broxbourne Road,  
Orpington, Kent  
(Grande-Bretagne)

## HOMMAGE A NORSTAD

Dans une lettre que vous avez publiée en février, M. Ivan Peters s'élève à juste titre contre les insinuations malveillantes laissant entendre que les adversaires de la stratégie militaire et politique du Général Norstad (ou du Pentagone?) sont des partisans de « l'apaisement ». L'origine de la position militaire actuelle de l'Ouest se perd presque dans la nuit des temps, mais il est bon de se rappeler que, sans doute, le danger le plus grave qui ait le plus fréquemment menacé la stabilité et la paix du monde fut le militarisme allemand (ou prussien), sous l'impulsion de Bismarck, de Guillaume ou d'Hitler.

L'idée même dudit « Marché Commun » n'est en fait que la manifestation la plus récente du « Drang nach Osten » allemand et avait été déjà exprimé dès 1930 par le Dr Wilhelm Grotkopp, économiste et journaliste (*Vers une communauté économique européenne*, page 116). En 1942, il écrivait : « La guerre unit de plus en plus étroitement l'Europe en une seule entité... Les grandes lignes de la nouvelle économie européenne commencent déjà à se dessiner... Cette évolution est la prolongation de la politique économique allemande en faveur d'un « Grossraum » s'étendant de Cologne à Constance, qui s'est manifestée après 1933, et de la politique germano-italienne. » (*De la guerre économique à la politique du « Grossraum »* dans « Die Deutsche Volkswirtschaft », page 144, n° 4, 1942). Et en 1951, le Dr Grotkopp poursuit : « La nouvelle institution d'une Union douanière entraînera une répartition du travail sur le Continent... l'industrie européenne sera ultérieurement plus concentrée dans les régions centrales situées entre la Ruhr et le Maas. » (*L'industrie européenne en tant qu'entité en Europe, grande puissance ou petit étatsisme*, Bielsfeld, 1951, p. 168.)

Il n'est donc pas déraisonnable que ceux qui ont conscience des incidences les plus lointaines que peuvent avoir l'OTAN et la CEE, ne partagent pas les vues du Général Norstad, du Pentagone et du gouvernement des États-Unis. Ceux-ci, en effet, ont résolument tenté d'obliger le Royaume-Uni à entrer dans une organisation destinée, si on n'y fait pas obstacle dès maintenant, à être dominée par une Allemagne réarmée (dotée d'armes nucléaires) dont la pénétration économique a toujours annoncé des tentatives de conquête militaire. Notre « bête noire » n'est pas uniquement de Gaulle, mais une alliance entre le gaullisme et un nouveau nazisme. Ne serait-ce que pour cette seule raison, il faut poursuivre les efforts en faveur du désarmement et de son application efficace. Ceux qui le désirent honnêtement ne peuvent pas être qualifiés de « partisans de l'apaisement ». Un autre de vos correspondants, le Group Captain Fulljames l'a dit lui-même en 1959 « ... personne n'est à même de parler pour la paix avec plus d'éloquence que ceux qui ont fait la guerre et qui ont pu en voir directement les indicibles horreurs. » (*Balance of Power or International Force?* page 24.)

Ce qui nous manque, c'est une nouvelle conception des relations internationales; or, elle ne saurait émaner de ce qui est marqué par l'ancienne tradition militaire, s'agirait-il même de Norstad. La « vieille bande » de politiciens et leurs acolytes militaires sera sans doute finalement balayée (en toute légalité nous l'espérons). Dans certains cas on peut employer des moyens extralégaux, comme en Algérie où le 31 août dernier une protestation populaire a arrêté un début de guerre civile. La situation cocasse, des militaires britanniques qui demandent à être désignés comme candidats aux élections législatives partielles pour se libérer de leur engagement est aussi un fait assez significatif. Le moment est venu de mettre un terme au militarisme et aux gaspillages militaires, de régler les différends d'une manière plus civilisée (par exemple autour de la table de conférence des Nations Unies) et enfin d'affecter l'argent ainsi économisé à des missions civilisatrices.

B. CECIL BEVIS  
Ancien du Royal Air Force  
Voluntary Reserve  
107, Hill Lane  
Southampton (Grande-Bretagne)



# LIVRES

## SCIENCES AND POLICY

par Rudof Schrader

(Permagom Press, Oxford, 90 pages, 15 shillings)

« Permagom Press », qui édite plus de cinquante importantes revues scientifiques internationales vient de publier ce livre dont l'auteur est le Secrétaire Général Adjoint Délégué de l'OTAN pour les Affaires Scientifiques. Un article du Dr. Schrader intitulé « La Science, clé de la défense » figure au début de ce numéro. Cet ouvrage paraît dans l'importante collection « The Commonwealth and International Library of Science, Technology and Engineering », vaste programme lancé en 1962 qui vise à sortir en cinq ans plus de mille manuels et monographies à bas prix (dont certains paraissent non seulement en anglais mais aussi en français, allemand, espagnol ou russe). Comme son nom l'indique, cette série embrasse les principales branches des sciences et de la technologie, tandis qu'une nouvelle Section d'Études libérales, qu'inaugure l'ouvrage du Dr. Schrader, est destinée au grand public aussi bien qu'aux spécialistes.

Jetant les bases de l'étude du rôle nouveau joué par la science dans les affaires mondiales, l'auteur commence par en esquisser les grandes étapes historiques; il insiste sur la rapidité croissante de l'expansion scientifique depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et énumère les principales disciplines qui constituent l'ensemble des connaissances scientifiques d'aujourd'hui. Le Dr. Schrader examine les mesures à prendre pour permettre à l'enseignement scientifique dans les écoles et universités de répondre à l'importante demande contemporaine de chercheurs et de technologues qualifiés. Dans l'Antiquité déjà la science et la technologie étaient des disciplines plus ou moins distinctes, mais c'est seulement depuis trois cent cinquante ans que la science a commencé à prendre la forme sous laquelle nous la connaissons maintenant et il n'y a que cent ans que la technologie bénéficie systématiquement des découvertes scientifiques. Simultanément l'accélération remarquable des applications pratiques des découvertes accomplies dans le domaine de la recherche pure a suscité une série nouvelle de problèmes sociaux.

De même que l'exploitation de l'énergie naturelle a conduit à l'industrialisation, celle-ci, selon Karl Marx, devrait conduire à une révolution prolétarienne. En fait, cette prédiction ne s'est

pas réalisée. Aucune révolution de ce genre ne s'est produite dans les pays considérés comme étant évolués et dont les peuples libres peuvent pleinement profiter des fruits de l'industrialisation. Aucun pays ne peut toutefois se permettre de ne pas suivre les progrès de la science et de la technologie sans risquer de perdre cette liberté. Cela nous conduit à examiner le coût astronomique du financement de nouveaux progrès scientifiques, et le corollaire selon lequel seule la coopération internationale rend ce progrès possible dans certains domaines. En fait, tout développement nouveau dépend en grande partie de l'existence d'un type d'institutions propres à favoriser le progrès. Donc, non seulement la science pose des problèmes à l'échelon international, mais elle est en même temps le seul agent capable de leur apporter une solution.

L'histoire de l'humanité regorge d'exemples de cette mise à profit de ses connaissances et talents à des fins militaires, lesquels sont à leur tour un important stimulant pour le progrès technique. A cause de son étroite interdépendance avec la technologie, la science devient un facteur décisif pour la guerre future. Le problème séculaire des armes (puissance de destruction plus mobilité et possibilités de livraison) se pose maintenant à propos des engins nucléaires. En outre, la mise au point des systèmes d'armes modernes a poussé jusqu'à leur extrême limite opérationnelle les réactions et les réflexes de l'élément humain. Ainsi, la science se trouve, dans le domaine militaire, en face de graves problèmes d'ordre physiologique et psychologique.

On voit, par ce qui précède, les grandes lignes du raisonnement qui conduit le Dr. Schrader à conclure que le progrès scientifique et technique, et les nombreux problèmes sociaux qu'il engendre, ne peuvent être abordés que par les savants et les dirigeants politiques travaillant en étroite collaboration. Cependant il ne faut surtout pas que l'initiative gouvernementale dans le domaine de la science entrave la traditionnelle liberté donnée aux savants de faire abstraction des frontières lorsqu'il s'agit de leur travail. Le Dr. Schrader examine les conditions politiques indispensables à la poursuite du progrès scientifique et technologique, et passe brièvement en revue les pays dans lesquels ces conditions sont déjà plus ou moins réunies. Il découle des liens étroits entre la science et la politique que le savant a lui-même une responsabilité dans la formulation de cette politique, responsabilité jusqu'à présent insuffisamment reconnue dans la plupart des pays. Le savant a pu bénéficier d'une tradition de libre échange qui devrait être étendue à d'autres domaines d'activités nationales et internationales.

Il ne faut pas citer ce très intéressant ouvrage sans mentionner l'esprit de profonde humanité dont il est empreint. Pas un instant l'auteur ne perd de vue le fait que la science a une responsabilité morale à l'égard de la société et que les savants doivent toujours rester conscients des besoins de l'humanité. On trouve à chaque page un témoignage de cette faculté de ne formuler des jugements scientifiques qu'à la lumière des problèmes humains, qui résulte de l'exceptionnelle expérience du Dr. Schrader. Il est vraiment réconfortant de voir avec quelle chaleur il défend l'Homme devant certains des problèmes critiques à la solution desquels la science et la technologie peuvent si utilement contribuer.

## UNIFICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE EN GRANDE-BRETAGNE

M. Peter Thorneycroft, Ministre britannique de la Défense, a annoncé, lors d'un débat qui a eu lieu le mois dernier au Parlement de Londres, que l'organisation militaire de la Grande-Bretagne serait simplifiée aux échelons les plus élevés. Les forces navales, terrestres et aériennes resteront distinctes, mais un ministère de la Défense unifié groupera les services essentiels de l'Amirauté, du War Office et du Ministère de l'Air. Cette réorganisation a pour objet d'augmenter les pouvoirs effectifs du ministère de la Défense et de lui permettre de faire du budget militaire de la Grande-Bretagne une véritable synthèse des problèmes de défense. L'une des principales propositions contenues dans le « Statement on Defence » de 1963 était de conférer à la « Royal Navy » la responsabilité de créer et d'administrer (à temps pour remplacer les bombardiers « V ») une force de sous-marins nucléaires équipés de fusées Polaris qui serait l'apport indépendant de la Grande-Bretagne aux forces stratégiques de dissuasion à longue portée de l'Alliance occidentale. M. Thorneycroft a déclaré aux Communes : « Nous n'avons pas seulement l'intention de garder le « deterrent » pour nous-mêmes; nous comptons le mettre au service de nos alliés car nous croyons en une force nucléaire de l'OTAN. »

# UNE DÉFIGURATION DE L'OTAN

(Réponse à un livre récent)

Que l'OTAN soit l'objet de discussions, voire de controverses, que les projets divers dont elle pourrait constituer le nœud ou dans les conséquences desquels elle pourrait s'insérer voient se heurter des thèses opposées, voilà qui est normal en régime démocratique. Mais que l'OTAN soit présentée d'une manière telle qu'elle se trouve défigurée, voilà qui paraît extrêmement grave. Et tel est le jugement que toute personne avertie est contrainte de porter sur un livre récent, « *Les organisations européennes* », de M. Roger Pinto. Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, M. Pinto ignore moins que quiconque l'influence que peuvent exercer sur leurs étudiants les maîtres et leurs livres — et le volume en question est précisément destiné aux étudiants de la quatrième année de licence en Droit dans les universités françaises.

## Erreurs et omissions

Estimant que l'OTAN est étroitement liée à l'UEO, M. Pinto l'étudie longuement. Il était et reste, bien entendu, entièrement libre de porter sur l'OTAN les jugements que lui dictent sa conscience et ses convictions politiques. Mais c'est précisément au nom de ce droit à la critique — expression du droit intangible au dialogue — qu'on aurait préféré ne pas avoir à relever des omissions et des erreurs telles que l'objectivité du jugement se trouve mise en question.

Notons quelques-unes de ces erreurs et omissions. Nous apprenons par exemple (p. 202) que l'OTAN n'est que « le maillon européen » de la « chaîne d'alliances » établie par les États-Unis, ce qui est faux, l'initiative de sa création étant venue des signataires du Traité de Bruxelles. Nous avons la surprise (p. 210) d'apprendre que le Conseil Atlantique est composé « des ministres des Affaires étrangères des États membres » (ce qui est vrai) « ou de leurs suppléants, les représentants permanents » (ce qui est faux) : M. Pinto ignorerait-il que depuis la conférence de Lisbonne de février 1952 les représentants permanents représentent les Gouvernements, par qui ils sont nommés ? Pourquoi sont-ils soumis à la règle de l'unanimité (p. 221) ? Les lecteurs de cet ouvrage auraient peut-être été intéressés par une analyse du caractère intergouvernemental de l'OTAN, ce caractère impliquant l'absence de toute aliénation de souveraineté (il faut à cet égard se référer aux articles 51 et 53 de la Charte des Nations Unies) et expliquant la règle de l'unanimité.

Il est faux de dire (p. 215) que ceux des membres du personnel civil qui ne sont pas mis à la disposition de l'OTAN par leur pays sont recrutés « sur proposition de leur gouvernement » : ils le sont avec l'accord de leur gouvernement. Les commandements ? Les étudiants qui s'en tiendront à l'exposé de M. Pinto ignoreront l'existence du « Channel Command » — qui se situe sur le même plan que « SACEUR » et « SACLANT » — mais ils croiront que le « Groupe Stratégique USA-Canada » n'est pas un Commandement OTAN, mais est simplement « rattaché à l'OTAN » (p. 213). De même, ils ignoreront tout de la consultation politique — pourtant une des activités majeures du Conseil — mais sauront que « la coopération politique des pays de l'Alliance est plutôt négative » (p. 241).

## Un livre partial

Il serait facile de multiplier de tels exemples. Mais à quoi bon ? On arrive à se demander si le caractère essentiel de ce livre n'est pas sa partialité. Dès la page 37, nous découvrons que le

Conseil de l'Europe n'est qu'« un relais politique de l'OTAN » — jugement qui s'explique, puisque, rappelant (pp. 33-34) les événements des années 1947-1948, M. Pinto « ignore » l'impérialisme soviétique : lorsqu'il évoque par exemple les répercussions du célèbre appel lancé le 5 juin 1947 par le Général Marshall, il « oublie » de mentionner le différend russo-tchécoslovaque et, bien entendu, le « coup de Prague ». Et d'ailleurs la volonté agressive des Occidentaux était indéniable puisque, « parallèlement » (p. 34) aux discussions qui avaient pour objet la concrétisation de l'offre du Général Marshall, « les premiers éléments d'un système de défense occidentale avaient été mis en place ». Mais il est vrai (p. 43) que la CED mettait « en péril la paix » !

Nous comprenons mieux, dès lors, que l'OTAN « se situe hors du système de sécurité collective des Nations Unies » (p. 204), qu'elle soit une « alliance fermée et extérieure au système des Nations Unies » (p. 398) et même qu'elle soit la « négation même de la Charte » (p. 406). M. Pinto « oublie » simplement l'article 51 de ladite charte, qui reconnaît aux États membres le droit à la légitime défense, individuelle et collective — ce qui légitime un système de sécurité collective à l'échelle régionale, dans le cadre du système mondial qui est celui des Nations Unies. M. Pinto reprendrait-il à son compte le mémorandum soviétique du 31 mars 1949, et ignorerait-il la réponse occidentale du 2 avril ?

## OTAN et pacte de Varsovie

Enfin, M. Pinto identifie systématiquement l'OTAN et le Pacte de Varsovie (notamment pp. 398, 204, 400, 406). Ceci appelle quelques précisions :

— Les signataires du traité de Washington se réfèrent à leur « héritage commun », à leur civilisation, pour expliquer leur alliance ; ceux du Traité de Varsovie se contentent d'invoquer « la paix », et d'ailleurs, comment une communauté de culture pourrait-elle être invoquée pour justifier la main-mise de l'U.R.S.S. sur des pays comme la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie ?

— Alors que l'Alliance atlantique s'est préoccupée de questions militaires parce qu'elle avait à faire face à un danger militaire, le Traité de Varsovie est exclusivement militaire.

— Rien, dans l'organisation mise en place par le Traité de Varsovie, n'est comparable au Conseil Atlantique, et d'ailleurs, en raison des liens de sujétion qui unissent l'U.R.S.S. à ses satellites, les concepts et les méthodes démocratiques qui ont présidé à l'organisation de l'OTAN et qui président à son fonctionnement, ne pouvaient être mis en œuvre à Varsovie. Alors que l'OTAN est une alliance éthique et politique, le Traité de Varsovie n'a eu et n'a pour objet que l'organisation militaire du « glacie » soviétique en Europe orientale. L'OTAN est née de l'appel que les signataires du Traité de Bruxelles ont lancé aux États-Unis ; le Traité de Varsovie est né, lui, de l'annonce faite par M. Khrouchtchev de la création d'un « commandement unifié » par l'U.R.S.S.

— La similitude des textes (articles 1 et 2 des deux traités, article 3, correspondance entre l'article 4 du Traité de Varsovie et l'article 5 du Traité de Washington, etc.) sont ainsi infiniment moins importants que les différences d'esprit et d'objectifs.

Tout cela M. Pinto aurait dû le signaler et l'expliquer. Il est regrettable que les étudiants en Droit des universités françaises disposent d'un livre qui contient de telles erreurs et qui repose sur une conception politique génératrice de telles contre-vérités

CLAUDE VALETTE

# BIBLIOGRAPHIE

Sélection d'articles relevée dans les périodiques reçus au Siège de l'OTAN pendant les mois de décembre 1962, janvier et février 1963. Pour obtenir ces articles, prière d'écrire aux publications elles-mêmes et non à l'OTAN qui ne peut se dessaisir de ses exemplaires.

## OTAN

- HERTER, Christian  
« ATLANTICA »  
Foreign Affairs, New York, janvier, p. 299
- ERLER, Fritz  
« PARTNER ODER RIVALEN »  
Der Monat, Berlin, janvier, p. 7
- HOAG, Malcolm  
« NUCLEAR POLICY AND FRENCH INTRANSIGENCE »  
Foreign Affairs, New York, janvier, p. 286
- KISSINGER, Henry A.  
« STRAINS ON THE ALLIANCE »  
Foreign Affairs, New York, janvier, p. 261
- ROUSTIDE, Pierre  
« LE PACTE ATLANTIQUE ET LES FORCES DE DIS-  
SUASION NATIONALES »  
Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 266
- BEATON, Léonard  
« NATO AND NUCLEAR INDEPENDENCE »  
The Guardian, Londres, 6 février, p. 10
- « THE ALLIANCE: WHOSE GRAND DESIGN? »  
Newsweek, New York, 11 février, p. 11
- CORNIDES, Wilhelm  
« EINE STRATEGIE DER GEDULD »  
Europa Archiv, Bonn, n° 2, p. 39
- BUCHAN, Alastair  
« ENDING THE NATO DIVORCE »  
Sunday Times, Londres, 3 mars, p. 12

## QUESTIONS POLITIQUES

- ACHESON, Dean  
« THE PRACTICE OF PARTNERSHIP »  
Foreign Affairs, New York, janvier, p. 247
- GELBER, Lionel  
« A MARRIAGE OF INCONVENIENCE »  
Foreign Affairs, New York, janvier, p. 310
- BECHTOLDT, Heinrich  
FUEHRUNGSKRISEN IN BEIDEN BLOECKEN »  
Aussenpolitik, Francfort, n° 2, février, p. 75
- SPAACK, Paul-Henri  
« OU EN EST L'EUROPE ET OU VA-T-ELLE? »  
Le Peuple, Bruxelles, 4 février
- THOMPSON, Roy (Interview avec Khrouchtchev)  
« BRITAIN SHOULD TAKE THE LEAD IN GERMAN  
SETTLEMENT »  
The Sunday Times, Londres, 10 février, p. 1
- LIPPMAN, Walter  
« EUROPE WITHOUT AMERICA »  
Newsweek, New York, 18 février, p. 11
- VENIZELOS, Sophocle  
« THE MEANING AND OBJECTIVES OF THE UNIFI-  
CATION OF EUROPE »  
To Vima, Athènes, 24 février, p. 1
- URI, Pierre  
« COMMENT SORTIR DE LA QUERELLE NUCLÉAIRE? »  
Le Monde, Paris, 26 février, p. 6

## QUESTIONS ÉCONOMIQUES

- ERHARD, Ludwig  
« UNE PLANIFICATION EUROPÉENNE EST-ELLE SOU-  
HAITABLE? »  
Revue Politique et Parlementaire, Paris, février, p. 3
- MARJOLIN, Robert  
« LA PROGRAMMATION EUROPÉENNE »  
Revue Politique et Parlementaire, Paris, février, p. 100

## TORTI

- « L'AIDE FINANCIÈRE INTERNATIONALE AUX PAYS  
EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT »  
Revue Politique et Parlementaire, Paris, février, p. 30

## QUESTIONS MILITAIRES

- DEBAÛ, E.-J.  
« L'ASPECT MILITAIRE DU DIFFÉREND ANGLO-  
AMÉRICAIN SUR LES ARMEMENTS NUCLÉAIRES »  
Revue de Défense Nationale, Paris, février, p. 321
- BRANDON, Henry  
« MCNAMARA'S MASTER PLAN »  
The Sunday Times, Londres, 3 février, p. 22
- BEATON, Léonard  
« POLARIS AND BRITISH DEFENCE »  
The Guardian, Londres, 7 février, p. 8
- HINTERHOFF, E.  
« HOW CREDIBLE IS POLARIS? »  
The Tablet, Londres, 9 février

## ALLEMAGNE

- CLAY, Général  
« BEGRENZTER KRIEG UM BERLIN IST DENKBAR »  
Der Spiegel, Hambourg, 27 février, p. 38

## BELGIQUE

- DE LA VALLÉE POUSSIN, E.  
« LA CRISE DE LA NATIONALITÉ BELGE »  
Revue Générale Belge, Bruxelles, février, p. 1

## CANADA

- « UNDEFENDED FRONTIER »  
The Economist, Londres, 9 février, p. 483

## ÉTATS-UNIS

- MALLET, Jacques  
« LES ÉTATS-UNIS ET LE MARCHÉ COMMUN »  
Preuves, Paris, février, p. 55
- FITZGERALD, Interview avec le Dr. D.A.  
« FOREIGN AID: THE STORY OF 98 BILLION DOLLARS »  
U.S. News & World Report, Washington, 25 février, p. 48
- HUNTER, Robert E.  
« THE POLITICS OF US DEFENCE 1963 »  
The World Today, Londres, mars, p. 98

## FRANCE

- « BILAN ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA FRANCE »  
Perspectives, Paris, 2 mars
- ARON, Raymond  
« Y A-T-IL UN GRAND DESSEIN GAULLISTE? »  
Le Figaro, Paris, 8 et 11 février, p. 1

## GRÈCE

- PANAGOS, Christos  
« LA GRÈCE ET L'EUROPE »  
Le Monde, Paris, 13 mars

## TURQUIE

- CALIC, Édouard  
« INTERVIEW DU PRÉSIDENT ISMET INONU »  
Combat, Paris, 4 février, p. 1

## URSS

- SCALAPINO, Robert A.  
« MOSCOW, PEKIN AND THE COMMUNIST PARTIES  
OF ASIA »  
Foreign Affairs, New York, janvier, p. 323
- VINOGRADOV, S.A.  
« LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'U.R.S.S. »  
Revue Politique et Parlementaire, Paris, février, p. 10
- DULLES, Allen W.  
« COMMUNIST TECHNIQUES FOR CONQUEST »  
Military Review, Fort Leavenworth, février, p. 49
- « THE POLITICS OF RUSSIAN OIL »  
The Observer, Londres, 10 février, p. 5
- « WHY RUSSIA WANTS MORE TRADE WITH THE  
WEST »  
The Financial Times, Londres, 18 février, p. 6

